

Réunion du Conseil - (Séance publique)
Le 18 mai 2023 à 19 heures

Si vous désirez assister en présentiel, merci de communiquer avec la secrétaire de séance,
 Mme **Corine Céline**, à celinem@csviamonde.ca **d'ici midi, le 18 mai 2023.**

Où
 Réunion Microsoft Teams
[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : **647 244-9631**

Membres du Conseil présents :	
Mme Kristine Dandavino Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	M. David Paradis (en ligne) Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)
M. Benoit Fortin (Vice-président) Toronto (Est)	Mme Emmanuelle Richez Essex
M. Pierre Gregory (en ligne) Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	M. Yvon Rochefort Peel
M. Éric Lapointe Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe	Mme Anna-Karyna Ruszkowski Toronto (Centre)
Mme Geneviève Oger (Présidente) Toronto (Ouest)	Mme Stefania Sigurdson Forbes York
M. David O'Hara Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron	M. Marcel J. Tikeng Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake
Mlle Marème Diongue - Élève conseillère	Mlle MarieLys Wabgou - Élève conseillère (en ligne)

Membres de l'administration	
M. Michel Laverdière Directeur de l'éducation et secrétaire par intérim	M. Steve Lapierre Directeur des communications et du marketing
Mme Dounia Bakiri Surintendance de l'éducation	Mme Sonia N. Likibi Directrice des ressources humaines
Mme Corine Céline Secrétaire de séances	M. Jason Rodrigue Surintendant des affaires et trésorier
M. Roland Desloges Surintendant de l'éducation	M. Olivier St-Maurice Surintendant de l'éducation
M. Hugues Kamga Wambo Surintendant de l'éducation	Mme Isabelle Turcotte Surintendante de l'éducation
M. Miguel Ladouceur Directeur du SIEP	Mme Tricia Verreault Surintendante exécutive de l'éducation

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES

- 1.1 [Reconnaissance des territoires des peuples autochtones](#)

2. AFFAIRES COURANTES

- 2.1 Approbation de l'ordre du jour
- 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
- 2.3 [Adoption du procès-verbal](#) de la séance publique du Conseil tenue le 14 avril 2023
- 2.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue le 14 avril 2023

3. DÉLÉGATION (s'il y a lieu)

4. RAPPORTS D'INFORMATION

- 4.1 Rapport de la présidence
- 4.2 [Rapport de la direction de l'éducation par intérim](#)
- 4.3 [Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles](#)
- 4.4 [Activités des autres membres du Conseil](#)
- 4.5 [Correspondance](#)
- a) Lettre en date du 12 avril 2023 adressée aux familles des écoles, La Mosaïque, Jeanne-Lajoie, Académie Alexandre-Dumas et Collège français pour les informer que le Conseil a pris la décision de s'adresser aux tribunaux pour amener le gouvernement de l'Ontario à financer l'achat du terrain dans le secteur Birchcliff-Cliffside et la construction d'une nouvelle école élémentaire, de la part du vice-président M. Fortin;
- b) Lettre en date du 17 avril 2023, adressée à Mme Lorraine Côté, directrice du Cercle de l'Amitié et des garderies des écoles de Carrefour des jeunes et Le Flambeau pour la féliciter de sa récente nomination à l'Ordre des Pléiade 2023.
- c) Lettre en date du 2 mai 2023, adressée à M. Stephen Lecce, ministre de l'Éducation au sujet des élections scolaires, de la part de M. John Paul Newman, greffier adjoint de la Municipalité de Clarington.
- d) Lettre en date du 3 mai 2023, adressée à M. Denis Chartrand pour le féliciter de sa récente nomination à l'Ordre des Pléiade 2023.

5. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

5.1 BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

5.1.1 [Élection d'une élève conseillère](#)

5.2 AFFAIRES

5.2.1 [Cotisation annuelle à la Fédération nationale](#) des conseils scolaires francophones (FNCSF) pour 2023-2024

5.2.2 [Prévisions budgétaires](#) et dotation préliminaires 2023-2024

5.3 ÉDUCATION

5.3.1 [Sorties éducatives](#)

5.4 RESSOURCES HUMAINES

5.4.1 [Affectation des directions](#) et des directions adjointes pour 2023-2024

5.5 RAPPORTS DES COMITÉS

5.5.1 [Rapport n° 9 \(2022-2023\)](#) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 9 mai 2023

5.5.2 [Rapport n° 3](#) (2022-2023) du Comité de participation des parents (CPP) du 3 mai 2022

5.5.3 [Rapport n° 1](#) du Comité des secteurs – SIEP-RH-COM-AFF du 6 avril 2023

5.5.4 [Choix d'un nom pour l'École secondaire de l'est de Toronto](#)

5.6 RÉVISION DE LA POLITIQUE

Pour approbation

5.6.1 [Politique 1,03 \(1,103\)](#) – Indemnité et représentation des membres du personnel et des membres du Conseil

6. AVIS DE MOTION

7. RÉCEPTION DES RAPPORTS EN BLOC DU 18 MAI 2023

- 4.1 Rapport de la présidence
- 4.2 Rapport de la direction de l'éducation par intérim
- 4.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles
- 4.5 Correspondance
- 5.1.1 Élection d'une élève conseillère
- 5.1.2 Cotisation annuelle à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) pour 2023-2024
- 5.4.1 Affectation des directions et des directions adjointes pour 2023-2024
- 5.5 Rapports des comités
 - 5.5.1 Rapport n° 9 (2022-2023) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 9 mai 2023
 - 5.5.2 Rapport n° 3 (2022-2023) du Comité de participation des parents (CPP) du 3 mai 2022
 - 5.5.3 Rapport n° 1 du Comité des secteurs – SIEP-RH-COM-AFF du 6 avril 2023

8. ADOPTION DES RÉOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

Point 4.1.1 - Sommaire des contrats de plus de 100,000 \$ - Annexe B

Point 8.1.1 - Changements au sein du personnel

9. AUTOÉVALUATION

En quoi nos interventions et décisions prises ce soir favorisent la réussite et le bien-être de chaque élève?

10. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Reconnaissance des Territoires

Siège social du Conseil scolaire Viamonde

Nous, au siège social du Conseil scolaire Viamonde, respectons cette terre qui nous accueille, nous nourrit et nous abrite et soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous nous rappelons que nous vivons sur un territoire visé par l'accord du bol à une cuillère, et le Traité de Niagara, représenté par la chaîne de l'alliance.

Nous reconnaissons aussi que le siège social se trouve sur une terre visée par le traité 13, terre des Anishinaabe, dont les Mississaugas du Credit, des Haudenosaunee et des Wendat. Aujourd'hui, plusieurs peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuit vivent sur ce territoire.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant les ressources, pour les générations à venir.

[Carte de territoires: Native-land.ca](http://Native-land.ca) | La terre de quels aïeux?

[Carte des traités et des réserves en Ontario](http://Ontario.ca) | Ontario.ca

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE (SÉANCE PUBLIQUE)**

Le 14 AVRIL 2023

Le Conseil se réunit en séance publique de **19 h à 19 h 58** à l'École élémentaire Chantal-Benoit, 53 Morton Ave, Sharon ON LOG 1V0. – Réunion hybride

Membres du Conseil présents:	
M^{me} Kristine Dandavino (en ligne) Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	M. David Paradis Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)
M. Benoit Fortin - (Vice-président) Toronto (Est)	M^{me} Emmanuelle Richez Essex
M. Pierre Gregory Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	M. Yvon Rochefort Peel
M. Éric Lapointe Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe	M. Marcel J. Tikeng Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake
M^{me} Geneviève Oger - (Présidente) Toronto (Ouest)	Mme Anna-Karyna Ruszkowski Toronto (Centre)
M. David O'Hara Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron	
M^{lle} Marème Diongue Élève conseillère	M^{lle} MarieLys Wabgou (en ligne) Élève conseillère
Membre du Conseil absent:	
M^{me} Stefania Sigurdson Forbes York	

Membres de l'administration :	
M. Michel Laverdière Directeur de l'éducation et secrétaire par intérim	M^{me} Sonia N. Likibi Directrice des ressources humaines
M^{me} Dounia Bakiri Adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire	M^{me} Mirela Lonian (absente) Surintendante de l'éducation par intérim
M^{me} Corine Céline Secrétaire de séances	M. Jason Rodrigue Surintendant des affaires et trésorier
M. Roland Desloges (absent) Surintendant de l'éducation	M. Olivier St-Maurice Surintendant de l'éducation par intérim
M. Hugues Kamga Wambo Surintendant de l'éducation	M^{me} Isabelle Turcotte Surintendante de l'éducation
M. Miguel Ladouceur Directeur du SIEP	M^{me} Tricia Verreault Surintendante exécutive de l'éducation
M. Steve Lapierre Directeur des communications et du marketing	

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES

1.1 RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le Conseiller Fortin fait la lecture de la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

2. AFFAIRES COURANTES

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après une petite correction au point n° 5.4.5, Conseillère Dandavino, appuyée par Conseiller Lapointe, propose :

***QUE** l'Ordre du jour soit adopté avec modification.*

ADOPTÉE

2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE TENUE LE 16 FÉVRIER 2023

Après une petite correction au point no 5.1.3.2, Conseillère Ruszkowski, appuyée par Conseiller Gregory, propose :

***QUE** le Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 16 février 2023 soit adopté avec modification.*

ADOPTÉE

2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL TENU LE 16 FÉVRIER 2023.

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 16 février 2023.

3. DÉLÉGATION

Il n'y a aucune délégation.

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

4. RAPPORTS D'INFORMATION

4.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Mot de la présidence – Réunion publique 14 avril 2023

Bonsoir à tous. Merci de vous joindre à nous pour cette réunion publique du Conseil ici à l'École élémentaire Chantal-Benoit. Je souhaite la bienvenue au public, à tous les conseillers et aux membres de l'administration présents en personne ou encore en ligne.

Il me fait plaisir de vous retrouver au sein d'une école de notre Conseil ouverte il y a seulement trois ans. Nous avions dans un premier temps prévu de faire l'inauguration aujourd'hui, mais avons décidé de la reporter. Puisque nous sommes en période de Ramadan, il aurait été malvenu d'organiser un barbecue en pleine journée. Tenir un tel rassemblement n'aurait pas été dans l'esprit de notre nouvelle politique 3,15 *Équité et éducation inclusive* en cours de révision. Si vous vous rappelez, cette politique est partie en consultation cet hiver et devrait prochainement revenir à la table pour être finalisée. Nous aurons grand plaisir à inaugurer l'école Chantal-Benoit, en compagnie de Mme Chantal-Benoit, à une autre date.

Depuis notre dernière rencontre en février, nous avons eu quelques bonnes nouvelles. J'ai appris par le service des communications que deux élèves du Conseil font parties des récipiendaires de la prestigieuse bourse Loran. Il s'agit de Marème Diongue, une de nos deux conseillères étudiantes et élève de l'École Ronald-Marion et Anastasia-Lina Hamici de l'École secondaire Étienne-Brûlé, mon ancienne école secondaire. Pour ceux qui ne connaissent pas, la Fondation Boursiers Loran choisit chaque année une trentaine d'étudiantes et étudiants d'exception parmi près de 4 800 finissantes et finissants du secondaire et cégep de tout le pays. Les boursiers reçoivent une somme chaque année pour couvrir les frais de leurs études, et bénéficient d'une exemption de droits de scolarité. Bravo Marème et bravo Anastasia-Lina!

En vous remerciant, je reste à votre disposition pour des questions ou commentaires.

Mme Geneviève Oger
Présidente du Conseil

4.2 RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION PAR INTÉRIM

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport du directeur de l'éducation par intérim.

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

QUE le Rapport du directeur de l'éducation par intérim soit reçu.

4.3 RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES SUR LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

Chers élèves, parents, membres du Conseil,

Nous voici au mois d'avril; il ne reste que trois mois avant la fin de l'année scolaire ! Nous espérons que vous avez tous profité de la semaine de relâche au mois de mars pour vous reposer. Nous sommes certaines que les élèves Viamonde termineront l'année scolaire en force à la suite de cette pause bien méritée !

Les élèves de Viamonde ont certainement participé à une panoplie d'activités ces deux derniers mois !

Le mois de février était le mois de l'histoire des Noirs. Nous espérons que cette reconnaissance a été pleine de nouvelles connaissances et d'une sensibilisation. On souhaite que les élèves Viamonde continuent à explorer les thématiques du mois tout au long de l'année.

Dans plusieurs de nos écoles, les conseils des élèves ont mis en place des initiatives en lien au mois de l'histoire des Noirs. Les écoles Étienne-Brulé, Ronald-Marion, de Lamothe-Cadillac et Collège Français ont fait des annonces du matin en incorporant des informations par rapport aux personnes importantes noires. Ils ont aussi créé des Kahoot par rapport à la thématique. Il y aussi eu des spectacles et un atelier de coiffure au Collège Français. Les écoles ont aussi organisé divers dîners multiculturels. L'école secondaire de Gabriel-Dumont a reçu la visite de Roy Hibbert pour parler du racisme. De plus, le 10 février, les élèves des écoles Étienne-Brulé et Ronald-Marion ont mis en valeur leurs cultures dans le cadre d'une journée d'habits traditionnels.

Pour la Saint-Valentin, le 14 février, les conseils étudiants des écoles Lamothe-Cadillac, Ronald-Marion, Roméo-Dallaire et Collège Français ont distribué des valentins-o-grammes, qui ont fait battre les cœurs des amis et des amoureux ! La journée a compris une vente de pâtisseries et une danse pour les élèves de 7^e et 8^e année à Gabriel-Dumont.

Du 17 au 21 février, nous (élèves conseillères) avons participé à la première rencontre en présentiel du RECFO (Regroupement des Élèves Conseillères Franco-Ontariens). Ce fut une expérience mémorable et nous sommes ressorties de cette rencontre plus outillées que jamais. Nous avons parlé de beaucoup de sujets : entre autres notre rôle au sein du conseil ainsi que les responsabilités et droits des élèves conseillers à la table politique. Nous travaillons donc sur un projet avec les autres élèves conseillers et nous vous tiendrons au courant !

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

En fin du mois, les écoles ont observé la journée Viarose. Bravo à tous ceux qui continuent à faire des efforts pour contrer l'intimidation ! Pour les activités du mois de mars, nous tenons à souligner la joute de hockey annuelle de l'école secondaire Le Caron qui s'est déroulée le 9 mars et le spectacle de l'artiste Céleste Lévis à Gabriel Dumont. Quelles belles activités pour la vie scolaire !

Le mois de février a marqué le début du carême et le mois de mars celui du Ramadan et nous souhaitons donc à tous ceux qui pratiquent une bonne période de jeûne.

C'est aussi avec un grand plaisir que l'on annonce que deux de nos élèves à Viamonde se sont vues offert la bourse LORAN, la bourse d'études de premier cycle la plus exhaustive du pays d'une valeur de 100,000\$. Félicitations aux deux gagnantes!

Enfin, on souligne en mars le mois de la femme et la journée internationale de la francophonie. Nous souhaitons donc que ce fût un mois plein de célébrations francophones et d'appréciation envers les femmes de notre communauté.

Vos élèves conseillères,

Marème Diongue et Marie-Lys Wabgou

QUE le rapport sur *Les activités dans les écoles secondaires* soit reçu.

4.4 TOUR DE TABLE DES ACTIVITÉS DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Ce point sur le tour de table permet aux membres du Conseil de faire état des activités scolaires auxquelles ils ont pu participer récemment, ou encore de faire connaître des informations locales pertinentes.

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur les activités des membres du 1^{er} février au 31 mars 2023.

La présidente, Mme Oger fait savoir à la table que les élus de Toronto ont divisé la ville pour sensibiliser les gens sur la question à l'accès au parc Felstead. Les rencontres se poursuivent d'ici le 20 avril en espérant que le processus sera positif.

QUE le rapport sur *Les activités des autres membres du Conseil* soit reçu.

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

4.5 CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil prennent connaissance de la correspondance.

QUE la *Correspondance* soit reçue.

5. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

5.1 BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

5.1.1 Troisième bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur le troisième bilan trimestriel de la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2025.

Le prochain bilan trimestriel sera disponible en septembre 2023.

M. Laverdière ajoute que le présent rapport vise à tenir notre communauté et les contribuables de Viamonde informés des progrès du plan stratégique, ainsi que nos conseils d'école et les membres du personnel.

QUE le rapport sur le *Troisième bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025* soit reçu.

5.2 AFFAIRES

5.2.1 apport financier trimestriel – deux premiers trimestres (septembre 2022 à février 2023)

Les membres du Conseil examinent le *rapport financier trimestriel de deux premiers trimestres pour la période de septembre 2022 à février 2023*.

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Rapport financier trimestriel – deux premiers trimestres (sept 2022 à fév. 2023)* soit reçu.

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

5.3 ÉDUCATION

5.3.1 Sorties éducatives

Après avoir pris connaissance des sorties éducatives, Conseillère Dandavino, appuyée par Conseiller O'Hara, propose :

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

QUE la demande pour les sorties dont le présent rapport fait l'objet soit approuvée.

ADOPTÉES

5.3.2 Projet ViaCostaRica-2023 - Autorisation de sortie éducative

Les membres du Conseil passent en revue le rapport du projet ViaCostaRica 2023 lié au plan stratégique pluriannuel 2021-2025 des sorties parascolaires francophones.

Ce beau projet permettra aux étudiants de faire un voyage à l'étranger pour vivre des expériences culturelles dans le but de terminer un cours d'espagnol.

Après une période de questions, Conseiller Tikeng, appuyé par Conseiller Gregory, propose :

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Projet ViaCostaRica-2023 - Autorisation de sortie éducative* soit reçu.

QUE le Conseil approuve le *Projet ViaCostaRica-2023 - Autorisation de sortie éducative* tel que présenté.

ADOPTÉES

5.4 RAPPORTS DES COMITÉS

5.4.1 Rapports n° 6 et n° 7 (2022-2023) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 15 février 2023

Les membres du Conseil prennent connaissance des rapports n° 6 et n° 7 du CCED tenu le 15 février 2023.

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Rapport n° 6 du CCED (2022-2023)* soit reçu.

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Rapport n° 7 du CCED (2022-2023)* soit reçu.

5.4.2 Rapport n° 8 (2022-2023) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 4 avril 2023

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport n° 8 du CCED tenu le 4 avril 2023.

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Rapport n° 8 du CCED (2022-2023)* soit reçu.

5.4.3 Rapport n° 1 du Comité de participation des parents (CPP) du 17 janvier 2023

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport n° 1 du CPP tenu le 17 janvier 2023.

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Rapport n° 1 (2023) du CPP* soit reçu.

5.4.4 Rapport n° 2 du Comité de participation des parents (CPP) du 1^{er} mars 2023

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport n° 2 du CPP tenu le 1^{er} mars 2023.

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Rapport n° 2 CPP (2023)* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la nomination suivante pour pourvoir le poste vacant au sein du CPP dans la région de Peel/Caledon pour l'année 2023 :

- M. Bilell Loukhaoukha, (mandat de deux années).

5.4.5 Rapport n° 1 du Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion du 28 février 2023

Les membres du Conseil examinent le rapport de la première rencontre n° 1 du comité permanent en Éducation, équité, diversité et inclusion, tenue le 28 février 2023.

QUE le rapport n° 1 en date du 14 avril intitulé *Rapport n° 1 - Comité permanent en Éducation, Équité Diversité et inclusion (2022-2023)* soit reçu.

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

QUE le Comité recommande l'approbation par le Conseil des politiques 3,103 - *Auto-identification volontaire des élèves autochtones*; 3,201 – *Interventions physiques*; 3,304 – *Commotions cérébrales* et 3,400 - *Enseignement à domicile*.

5.5 RÉVISION DES POLITIQUES

5.5.1 Politique n° 3,103 - *Auto-identification volontaire des élèves autochtones*

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 3,103 – *Auto-identification volontaire des élèves autochtones*.

Conseillère Dandavino, appuyée par Conseillère Ruszkowski, propose :

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Révision de la politique n° 3,103 – Auto-identification volontaire des élèves autochtones* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la *Politique n° 3,103 – Auto-identification volontaire des élèves autochtones* telle que présentée.

ADOPTÉES

5.5.2 Politique n° 3,400 - *Enseignement à domicile*

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 3,400 – *Enseignement à domicile*.

Conseiller O'Hara, appuyé par Conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Révision de la politique 3,400 - Enseignement à domicile* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la *Politique n° 3,400 - Enseignement à domicile* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

ADOPTÉES

5.5.3 Politique n° 3,201 – *Interventions physiques*

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 3,201 – *Interventions physiques*.

Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Gregory, propose :

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Révision de la politique 3,201 - Interventions physiques* soit reçu.

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

QUE le Conseil approuve la *Politique 3,201 - Interventions physiques* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

ADOPTÉES

5.5.4 Politique n° 3,304 – Commotions cérébrales

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 3,304 – *Commotions cérébrales*.

Conseillère Richez, appuyé par Conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Révision de la politique 3,304 - Commotions cérébrales* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la *Politique 3,304 - Commotions cérébrales* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

ADOPTÉES

6. AVIS DE MOTION

Conseiller Rochefort, appuyée par Conseillère Richez propose de retirer sa motion d'allégeance soumis le 6 février 2023.

ADOPTÉE

7. RÉCEPTION EN BLOC DES RAPPORTS D'INFORMATION DU 14 AVRIL 2023

Conseiller Fortin, appuyé par Conseiller Paradis, propose :

QUE le Conseil reçoive en bloc les documents présentés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement.

- 4.1 Rapport de la présidence
- 4.2 Rapport de la direction de l'éducation par intérim
- 4.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles
- 4.5 Correspondance
- 5.1.1 Troisième bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025
- 5.2.1 Rapport financier trimestriel – deux premiers trimestres (septembre 2022 à février 2023)
- 5.4 Rapports des comités

ADOPTÉES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 14 AVRIL 2023

8. ADOPTION DES RÉOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

- Point 5.1.1 Mise en disponibilité d'une parcelle de Toronto District School Board TDSB – 120 Galloway Road
- Point 5.1.2 Mise en disponibilité d'une propriété du Toronto District School Board TDSB - 15 Trehorne Drive
- Point 5.1.3 London - Projet d'infrastructures municipales, Académie de la Tamise
- Point 9 Rapports des Ressources humaines

Conseiller Lapointe, appuyé par Conseillère Richez, propose :

QUE les résolutions de la séance à huis clos sur les points ci-dessous mentionnés soient transférées en séance publique.

5.1.1 Mise en disponibilité d'une propriété du Toronto District School Board - Maplewood High School, 120 Galloway Road, Toronto

QUE le rapport *Mise en disponibilité d'une propriété du Toronto District School Board* soit reçu.

QUE le Conseil entérine la décision de ne pas démontrer d'intérêt pour la propriété scolaire située au 120 Galloway, Toronto.

5.1.2 Mise en disponibilité d'une propriété du Toronto District School Board - Scarlett Heights, 15 Trehorne Drive, Toronto

QUE le rapport *Mise en disponibilité d'une propriété du Toronto District School Board* soit reçu.

QUE le Conseil entérine la décision de ne pas démontrer d'intérêt pour la propriété scolaire située au 15 Trehorne Drive, Toronto.

5.1.3 London - Projet d'infrastructures municipales, Académie de la Tamise

QUE le rapport en date du 14 avril intitulé *London - Projet d'infrastructures municipales, ACTA* soit reçu.

QUE le Conseil autorise l'administration de conclure les ententes identifiées dans ce rapport afin de permettre à la ville de London de terminer leur projet d'infrastructures municipales.

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1.1 Changements au sein du personnel

QUE le présent rapport portant sur les changements au sein du personnel soit reçu.

9.1.2 Cessation d'emploi – Nettoyeur

QUE le rapport en date du 14 avril 2023 intitulé *Cessation d'emploi – Nettoyeur à l'École élémentaire des Quatre-Rivières* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la cessation d'emploi et le congédiement de M. Marcel Larocque en date du 14 avril 2023.

9.1.3 Protocole d'entente locale avec le SCFP

QUE le Conseil approuve le protocole d'entente entre le Conseil Scolaire Viamonde et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) pour le renouvellement de la convention collective locale.

ADOPTÉES

9. AUTOÉVALUATION

En quoi nos interventions et décisions prises ce soir favorisent-elles la réussite et le bien-être de chaque élève en salle de classe?

L'élève conseillère étudiante Marème Diongue trouve que le voyage au Costa-Rica est une excellente occasion pour les élèves.

Le Conseiller Fortin est d'avis que les discussions aux réunions du Conseil se déroulent de façon respectueuse de la part des membres du Conseil et des membres de l'équipe administrative.

Mme Oger encourage les membres à donner leur rétroaction.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL

À **19 h 58**, les points à l'ordre du jour étant épuisés, Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin, propose :

QUE la réunion publique du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

**Le directeur de l'éducation
et secrétaire par intérim,**

Michel Laverdière

La présidente du Conseil,

Geneviève Oger

Le 18 mai 2023**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Rapport de la direction de l'éducation au Conseil - Mai 2023**

Je voudrais commencer mon rapport en vous informant de la nomination récente de deux personnes dans des postes clés au comité exécutif du Conseil.

D'abord, M. Olivier St-Maurice a été confirmé au poste de surintendant de l'éducation, alors qu'il occupait le poste par intérim depuis l'automne 2021. Madame Dounia Bakiri, quant à elle, a été promue au poste de surintendante de l'éducation par intérim, à la suite du départ de Madame Mirela Lonian qui a choisi de quitter le Conseil pour relever d'autres défis. Je leur souhaite le plus grand des succès dans leurs nouveaux rôles.

Je suis également heureux de vous annoncer que je présenterai ce soir un rapport de recommandation de noms pour notre nouvelle école secondaire Viamonde dans l'est de Toronto. Ce rapport fait suite au travail d'un comité ad hoc qui avait pour mandat de réviser une liste de plus de 60 propositions et de retenir les plus pertinentes, en lien avec la politique 3,27 du Conseil. J'espère que le Conseil saura apprécier la qualité des propositions retenues par le comité et nous permettre de doter cette nouvelle école d'un nom porteur de sens pour la communauté scolaire.

Au cours des dernières semaines, nous sommes aussi devenus propriétaires d'un terrain sur lequel nous envisageons de construire une nouvelle école élémentaire pour mieux desservir la communauté de Brampton. Le terrain, d'une superficie de 5,2 acres, est situé à l'angle du chemin Veterans et de la route Creditview à Brampton. Cette acquisition a été rendue possible grâce à l'octroi d'un financement du ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO), de l'ordre de 10 226 859 \$. Nous en sommes encore bien loin de la coupe aux lèvres, puisqu'il reste encore à sécuriser du financement pour la construction de l'édifice.

Le 18 avril dernier, les élections pour trouver une nouvelle élève conseillère ou un nouvel élève conseiller ont eu lieu dans les 15 écoles secondaires du Conseil. Je remercie toutes les candidates et tous les candidats pour leur intérêt, ainsi que l'ensemble des élèves qui se sont prévalus de leur droit de vote. La personne élue est Razan Mayeda du Collège français, à Toronto. Elle siègera à la table du Conseil à compter du mois de juillet et ce, pour un mandat de deux ans, aux côtés de Marie-Lys Wabgou.

Le mercredi 26 avril, une journée portes ouvertes a été organisée pour célébrer le nouveau centre *ON y va*, situé à l'intérieur de l'École élémentaire Carrefour des Jeunes de Brampton. Les centres *ON y va* offrent des programmes de haute qualité gratuits, aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs familles.

Coup de chapeau aux élèves des écoles élémentaires Le Flambeau et Antonine-Maillet qui se sont distingués en avril lors de deux concours en environnement, dans le cadre des initiatives proposées par le service Éducation citoyenne et leadership culturel de Viamonde! Chapeau aussi à la Ligue d'Improvisation des Élèves de Viamonde (L.I.E.V.) qui a repris du service, après quelques années de silence pour cause de pandémie! La L.I.E.V, supervisée par les animatrices et animateurs culturels, rassemble les écoles sur tout le territoire Viamonde dans des matchs d'improvisation des plus divertissants.

À la suite de l'approbation du Conseil, le mois dernier, nous avons rapidement déployé notre recrutement pour le projet *d'école d'été au Costa Rica*. Plusieurs jeunes ont déjà manifesté leur intérêt et s'envoleront, en compagnie de quelques membres du personnel enseignant, vers le Costa Rica, du 1^{er} au 14 juillet, pour suivre des cours d'espagnol ou des cours de la MHS en environnement.

Aussi, nous avons lancé le recrutement d'élèves Viamonde dans le cadre du projet *Accent sur les jeunes*, du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le projet permet à des élèves qui vivent potentiellement des obstacles à leur réussite, d'occuper un emploi auprès de partenaires communautaires, au cours de l'été. Au total, 13 élèves pourront bénéficier de ce programme cette année.

À la fin avril, j'ai eu l'occasion de participer au 4^e *Sommet national sur l'éducation* organisé par la FNCSF, sous le thème ***Réimaginer l'éducation !*** Au total, près de 250 acteurs clés qui œuvrent en éducation et en français dans un contexte minoritaire au Canada, ont participé à la rencontre. Ce fut une occasion de multiplier les échanges et les réflexions sur les enjeux éducatifs qui nécessitent la mobilisation du réseau pour assurer la réussite et le bien-être des apprenants.

Enfin, le 10 mai, j'ai assisté, en compagnie de la conseillère Ruszkowski, à une séance du Conseil de la Ville de Toronto, lors de laquelle les élus ont donné leur aval à la signature d'une entente avec Viamonde concernant l'utilisation du Parc Felstead par les élèves de notre nouvelle école secondaire. La signature officielle de l'entente sera faite prochainement et n'est désormais qu'une simple technicalité.



PUBLIC

C'est la dernière ligne droite avant la fin de l'année scolaire et je vous promets un rapport tout aussi étoffé lors de la prochaine rencontre du Conseil, en juin!

Le directeur de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière

Le 18 mai 2023

Rapport des élèves conseillères

Chers élèves, parents, membres du conseil,

Avec l'arrivée d'avril, on constate le lancement dans plusieurs écoles d'activités en lien au programme Boussole et les clubs d'environnement.

À Ronald-Marion, par exemple, le club éco-griffon a organisé une journée d'activités telles que le géocaching et le jardinage. Ces activités avaient aussi l'effet de souligner la journée de la Terre du 22 avril.

À Toronto-Ouest le comité LEHNA- Environnement s'est aussi mis à la tâche avec des projets d'envergure. Parmi les projets entamés : un concours de photos, un mur végétal et une récolte de stylos et marqueurs usagés. Les élèves de l'école Georges-P.-Vanier ont profité des sentiers pédestres Nature près de l'école pour célébrer cette journée.

Au mois d'avril, les élèves ont participé à plein de concours oratoires et d'épellation. Plusieurs de nos élèves ont participé au concours d'art oratoire Richelieu et au concours d'épellation Épelle-Moi Canada. Félicitations et bravo à l'ensemble des participants ! Certaines écoles ont même tenu leurs propres concours comme Épelle-Moi ROMA (Ronald-Marion).

Avec le beau temps qui nous revient, les activités extérieures reprennent et les sorties aussi. Les élèves de la 7ème et la 8ème année de Lamothe-Cadillac, ont participé à un tournoi de robotique à Toronto. Les élèves se sont très bien amusés à travers cette expérience. Le 26 avril, certains élèves de Gaétan-Gervais ont pu assister au match de baseball des Toronto Blue Jays. L'équipe a gagné et les jeunes ont aussi pu explorer la ville de Toronto!

Plusieurs levées de fonds sont en cours pour les voyages de finissants. Les écoles organisent de plus en plus d'activités et de compétitions communautaires comme des soirées films, des concours d'échecs et des danses. À Gaétan-Gervais, on a tenu une soirée multiculturelle. Pendant toute la journée, les élèves ont pu porter leurs vêtements culturels avec fierté et aussi participer à la dégustation de plats traditionnels amenés par leurs parents. Cette journée mémorable a aussi inclus un spectacle de talents.

PUBLIC

En parlant de danses, les élèves du Collège Français s'identifiant comme filles ont eu la chance de participer à une danse le 28 avril. L'intention de la danse était de célébrer et promouvoir la sécurité féminine au sein de l'école. Cette même journée, à Gabriel-Dumont, on a aussi organisé une danse semi-formelle pour les élèves de la 9^{ième} à la 12^{ième} année. Quant aux élèves de la 7^{ième} et de la 8^{ième} année, ils ont pu profiter d'une danse au thème du printemps, et participer à une vente de pâtisserie organisée par le conseil des parents.

Il y a aussi eu diverses activités sportives au sein des écoles Viamonde en avril. Pour en citer quelques exemples, le 6 avril à de Lamothe-Cadillac, les élèves de l'élémentaire ont participé à un tournoi de volley-ball et les sourires étaient en évidence. Partout au sein du Conseil, les équipes sportives débutent leurs préparations pour les saisons du printemps. Nous avons hâte de vous parler des succès le mois prochain. Peut-être même que l'équipe de Gabriel-Dumont pourra défendre son titre de champion provincial.

Plus que deux mois d'école ! Tenez bon Vos élèves conseillères,

Marème Diongue et Marie-Lys Wabgou

**ACTIVITÉS DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL
Du 1^{er} au 30 avril 2023**

Membres	Date	Activités
Mme Oger (Présidente)	11 avril 24 avril Avril	Conseil d'école Micheline-Saint-Cyr Conseil d'école Félix-Leclerc Rencontre avec plusieurs conseillers municipaux de la ville de Toronto pour les sensibiliser à la question du Parc Felstead.
Mme Richez	28 avril	Cérémonie de dévoilement d'une fresque francophone dans la communauté organisée par l'ACFO-WECK au Centre communautaire francophone de Windsor-Essex-Kent.
Mme Ruskowski	Avril	Rencontre avec plusieurs membres du conseil municipal de la ville de Toronto : Josh Matlow, Ausma Malik, Diane Saxe, Paula Fletcher.
	17 avril 2023	Réunion pour choisir le nom de la nouvelle école secondaire dans l'est de Toronto.
	18 avril 2023	Conseil d'école du Collège français.

	21 avril 2023	Rencontre avec MPP Peter Tabuns.
	27 et 28 avril 2023	Assisté au Sommet national sur l'éducation 2023.
M. Tikeng	27 et 28 avril 2023	Participation à la table ronde organisée par la Commission Ontarienne des Droits de la Personne (CODP) avec pour thème: Le racisme anti-Noirs en Éducation.

CORRESPONDANCE

Toronto, le 12 avril 2023

Chères familles,

À la fin septembre 2022, nous avons sollicité votre appui pour convaincre le gouvernement de l'Ontario d'accorder le financement nécessaire à l'acquisition d'un terrain dans le secteur Birchcliffe-Cliffside pour y construire une nouvelle école élémentaire Viamonde. Cette nouvelle école aiderait à mieux desservir les ayants droits de l'est de Toronto et réduirait les pressions et l'engorgement dans les écoles élémentaires avoisinantes.

Malgré l'appui de plusieurs d'entre vous et le travail du Conseil pour faire valoir ce projet et sensibiliser le gouvernement à l'urgence de sécuriser un terrain pour accueillir la nouvelle école, nous n'avons toujours pas reçu l'aval pour aller de l'avant.

À ce point-ci, nous vous informons que le Conseil scolaire Viamonde ainsi que des parents du quartier Birchcliffe-Cliffside à Toronto, ont décidé de s'adresser aux tribunaux pour faire avancer le dossier et amener le Gouvernement de l'Ontario à financer l'achat du terrain et la construction d'une nouvelle école.

À cet effet, une instance a récemment été introduite en Cour supérieure de justice de l'Ontario, contre le Gouvernement de l'Ontario et le Conseil a retenu les services d'une firme d'avocats pour le représenter dans ce dossier devant les tribunaux.

Le Conseil base sa décision sur les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés qui garantit aux francophones le droit à l'éducation dans leur langue, là où le nombre le justifie. Alors que les données démographiques confirment la viabilité d'une école laïque de langue française dans le quartier Birchcliffe-Cliffside de Toronto, le Conseil estime que le refus du ministère de l'Éducation de financer l'achat d'un terrain dans le quartier Birchcliffe-Cliffside est une violation de ses obligations constitutionnelles en vertu de l'article 23 de la Charte. Qui plus est, devant la rareté des terrains, le Conseil et plusieurs parents estiment que la perte éventuelle du terrain identifié dans le secteur Birchcliffe-Cliffside causerait un tort irréparable à la communauté franco-ontarienne et contribuerait à l'assimilation des francophones. La construction d'une nouvelle école élémentaire est la seule option possible pour alléger la pression sur les écoles avoisinantes ET donner effet au droit constitutionnel de la minorité francophone du quartier à une éducation de qualité réellement équivalente à celle de la majorité.



POINT NO 4.5 DE L'ORDRE DU JOUR

Nous vous tiendrons informés des développements dans le dossier en temps opportun. Entretemps, au nom du Conseil, je vous remercie de votre soutien et je vous transmets nos salutations distinguées.



Benoit Fortin
Vice-président du Conseil et conseiller scolaire Toronto (est)

c.c. Membres du Conseil
Comité exécutif
Cécile Robertson, directrice, école élémentaire La Mosaique
Karima Foul, directrice, école élémentaire Jeanne-Lajoie
Manon Lavigne, directrice, école élémentaire Académie Alexandre-Dumas
Ravi Ramdhony, directeur, Le Collège français



ENVOYÉ PAR COURRIEL

Toronto, 17 avril 2023

Lorraine Côté
Directrice du Cercle de l'Amitié
Directrice des garderies –
ÉE Carrefour des jeunes et ÉE Le Flambeau
1780, boul. Meadowvale
Mississauga (Ontario) L5N 7K8

Bonjour,

Le Conseil scolaire Viamonde désire par la présente vous féliciter pour votre récente nomination à l'Ordre des Pléiade 2023. Le Conseil est heureux de collaborer avec vous sur de nombreux dossiers de langue française et de vous compter parmi nos directions de garderies.

Vos compétences et vos expériences passées font certes de vous un atout pour la communauté franco-ontarienne de la région de Peel, en particulier en ce qui concerne l'avancement des services de garde en français, de la promotion de la culture et des loisirs, et, de ce fait, de la francophonie. L'engagement du Cercle de l'amitié envers la promotion et le rayonnement de la francophonie est d'ailleurs bien connu de tous.

Le Conseil scolaire Viamonde et moi-même tenons encore une fois à vous féliciter pour votre récente nomination et vous souhaitons une bonne continuation dans vos projets. Je vous prie de croire en nos sentiments les plus sincères.

La présidente du Conseil scolaire Viamonde,

Geneviève Oger

c. c. Membres du Conseil
 Membres du Comité exécutif



Clarington

If this information is required in an alternate format, please contact the Accessibility Co-ordinator at 905-623-3379 ext. 2131

May 2, 2023

Steven Lecce, M.P.P., Minister of Education
Via E-mail: minister.edu@ontario.ca

To Minister Lecce:

Re: School Board Elections

File Number: PG.25.06

At a meeting held on May 1, 2023, the Council of the Municipality of Clarington approved the following Resolution #GG-101-23:

Whereas in the Province of Ontario, municipalities are responsible for conducting the election process on behalf of the school boards; and

Whereas an extensive amount of resources, time and management to advertise, co-ordinate and complete these trustee elections is placed on the municipality; and

Whereas municipalities do not receive any compensation or reimbursement for the orchestration of the school board trustee elections;

Now therefore be it resolved that the Council of the Municipality of Clarington request that Staff forward this motion to MPP Steven Lecce, Minister of Education, MPP Todd McCarthy, MPP David Piccini, and AMO requesting that the province compensate municipalities for conducting school board elections.

Yours truly,



John Paul Newman
Deputy Clerk

JPN/lp

c. See Attached List of Interested Parties

Interested Parties List

Todd McCarthy, MPP, Durham

David Piccini, MPP, Northumberland-Peterborough South

Association of Municipalities Ontario

Rita Russo, Director of Education and Secretary of the Board, Kawartha Pine Ridge
District School Board

Joan Carragher, Director of Education/Secretary Treasurer, Peterborough Victoria
Northumberland and Clarington Catholic District School Board

Michel Laverdiere, Acting Director of Education, Conseil scolaire Viamonde

Andre Blais, Director of Education, Conseil scolaire catholique MonAvenir



ENVOYÉ PAR COURRIEL

Toronto, le 3 mai 2023

Denis Chartrand
[REDACTED]

Bonjour,

Le Conseil scolaire Viamonde désire par la présente vous féliciter pour votre récente nomination à l'Ordre des Pléiade 2023. C'était un plaisir pour le Conseil de collaborer avec vous sur de nombreux dossiers de langue française.

Vos compétences et vos expériences passées ont certes fait de vous un atout pour la communauté franco-ontarienne en ce qui concerne l'avancement de plusieurs dossiers, et, de ce fait, de la francophonie. Votre engagement envers la promotion et le rayonnement de la francophonie est d'ailleurs bien connu de tous.

Le Conseil scolaire Viamonde et moi-même tenons encore une fois à vous féliciter pour votre récente nomination et vous souhaitons une bonne continuation dans vos projets. Je vous prie de croire en nos sentiments les plus sincères.

La présidente du Conseil scolaire Viamonde,

Geneviève Oger

c. c. Membres du Conseil
 Membres du Comité exécutif



Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Élection d'une élève conseillère

ANTÉCÉDENTS

Le Conseil scolaire Viamonde désire que la représentation des intérêts des élèves au sein du Conseil contribue à resserrer les liens et à favoriser la compréhension entre les personnes qui gèrent et administrent le Conseil et celles auxquelles il doit offrir de l'éducation.

Le 24 mars 2023, la direction de l'éducation par intérim, par l'entremise des directions d'école, a invité tous les élèves de la dixième année qui sont admissibles, selon les critères énoncés dans la politique n° 1,08 *Représentation des élèves à la table du Conseil*, à poser leur candidature.

SITUATION ACTUELLE

L'élection systémique de l'élève conseiller ou de l'élève conseillère s'est déroulée le mardi 18 avril 2023 sur la plateforme TEAMS. Il y avait huit (8) candidats. Les membres du conseil d'élèves de chaque école secondaire du Conseil ont participé à l'élection, même en l'absence d'une candidature locale.

Chaque élève a eu l'occasion de prononcer un discours et de répondre aux questions. Le discours portait sur les raisons pour lesquelles l'élève pourrait bien représenter les élèves à la table du Conseil. À la suite des discours, de la période de questions et de délibération, les élèves ont passé au vote préférentiel. La direction de l'éducation par intérim, monsieur Laverdière, a ensuite annoncé que Razan Mayeda, élève de 10^e année au Collège Français, avait remporté l'élection et qu'elle serait la nouvelle élève conseillère pour le mandat à partir du 1^{er} août 2023 et ce, jusqu'au 31 juillet 2025.

Le nom de **Razan Mayeda** sera acheminé au ministère de l'Éducation, en vertu de la Loi sur l'éducation, à la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), au Regroupement des élèves conseillers et conseillères francophones de l'Ontario (RECFO) et à l'Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario (AÉCO/OSTA).

Razan Mayeda remplacera Marème Diongue qui terminera son mandat le 31 juillet 2023. Razan Mayeda sera assermentée à la réunion de juin 2023. Le Conseil félicite la nouvelle élève conseillère élue, Razan, et remercie Marème pour son engagement, son dévouement, sa très belle contribution et pour avoir été la voix des élèves tout au long de son mandat.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023 intitulé *Élection d'une élève conseillère* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la nomination de Razan Mayeda comme élève conseillère pour un mandat de deux ans à partir du 1^{er} août 2023 et ce, jusqu'au 31 juillet 2025.

Préparé par :

M. Olivier St-Maurice
Surintendant de l'éducation

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière

PUBLIC

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Cotisation annuelle à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones pour 2023-2024

PRÉAMBULE

La cotisation à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) pour la période 2023-2024 est la suivante :

- montant par conseil scolaire : 1 500 \$;
- montant par élève : 1,00 \$.

La cotisation pour l'année 2022-2023 était 0,95 \$ par élève.

Pour le Conseil, le montant de la cotisation annuelle à la FNCSF s'élève à 14 623 \$ pour l'année scolaire 2023-2024.

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023 intitulé *Cotisation annuelle à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) pour 2023-2024* soit reçu.

QUE le Conseil autorise l'administration à payer la cotisation annuelle de 14 623 \$ à la FNCSF.

Préparé par :

Le surintendant des affaires et trésorier,
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Prévisions budgétaires et dotation préliminaires 2023-2024

PRÉAMBULE

Le 16 février 2023, le Conseil a approuvé les orientations budgétaires pour l'année scolaire 2023-2024.

Le 17 avril 2023, le Ministère a annoncé les subventions pour les besoins des élèves (SBE), les fonds pour les priorités et les partenariats (FPP), les allocations en réfection des écoles, et les allocations en amélioration de l'état des écoles pour l'année scolaire 2023-2024. Un sommaire de ces annonces est joint à l'annexe A.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

L'administration continue d'analyser les différentes subventions et complète ses projections de revenus et dépenses. Les estimations dans ce rapport présentent la pertinence et la réalisation de nos projets à ce moment. Aucune variance importante n'est anticipée pour l'approbation du budget final à la réunion du Conseil en juin.

EFFECTIFS SCOLAIRES

Le Conseil prévoit une diminution de ses effectifs de 26 élèves à temps plein (ETP), soit (0,2%) en comparaison aux effectifs datés du 31 octobre 2022.

Palier	Budget révisé 2022-2023	Budget 2023-2024	Changement
Élémentaire	10 724	10 557	(167)
Secondaire	2 399	2 540	141
Total	13 123	13 097	(26)

REVENUS ET DÉPENSES

Les prévisions budgétaires préliminaires pour l'année scolaire 2023-2024 comprend les éléments suivants :

Revenus

Les revenus de fonctionnement estimés pour l'année scolaire 2023-2024 s'élèvent à 228 211 357 \$, soit une augmentation d'environ 0,85 % comparativement à l'année scolaire précédente. La variance des revenus est attribuée aux changements dans les subventions, tels que présentés à l'annexe A, ainsi qu'à la variance dans les effectifs scolaires.

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement estimées pour l'année scolaire 2023-2024 se chiffrent à 234 522 345 \$. Les changements importants prévus sont les suivants :

- Ajustements salariaux tels que prescrits par le Ministère ;
- Ajustement de la dotation en personnel des écoles et des secteurs en fonction des besoins, des ressources disponibles et des priorités du Ministère ;
- Ajustements aux budgets opérationnels des secteurs pour refléter les besoins ainsi que les contraintes financières du Conseil ;
- Ajustements des budgets des écoles afin de mieux distribuer les allocations en fonction des subventions et des achats complétés centralement ;
- Augmentation des coûts de transport scolaire conformément aux contrats et aux besoins ; et
- Augmentation des taux contractuels des fournisseurs en fonction de l'inflation.

Commentaires sur les prévisions budgétaires

- Depuis l'année 2020-2021, le Conseil connaît une décroissance de ses effectifs. L'impact financier et organisationnel de ceci fut atténué par les nombreuses subventions supplémentaires reliées à la pandémie et une utilisation stratégique du surplus accumulé dès le début de cette décroissance. Si les effectifs scolaires ne remontent pas au nombre total pré-pandémie, le Conseil devra entreprendre une revue approfondie de ses opérations afin de présenter un budget équilibré.
- En 2022-2023, une grande partie des Fonds pour la reprise de l'apprentissage liés à la COVID-19 a été utilisée pour éviter des réductions au niveau de la dotation du personnel. La fin de cette subvention pour 2023-2024 occasionne déjà des pressions budgétaires.
- Le ministère de l'Éducation finance les résultats anticipés des négociations syndicales (augmentation des dépenses salariales) en modifiant les salaires repères compris dans les formules mathématiques des subventions. La dotation et les grilles salariales des conseils scolaires ne sont pas parfaitement alignées avec ces subventions. Par conséquent, l'augmentation des subventions est inférieure aux augmentations des dépenses salariales anticipées ce qui occasionne des pressions budgétaires supplémentaires sur lesquelles le Conseil n'a aucun contrôle.
- Depuis plusieurs années, le Ministère n'a pas augmenté les subventions reliées aux avantages statutaires, même si les coûts imposés par le gouvernement augmentent considérablement. Ceci s'ajoute annuellement aux pressions budgétaires.
- Les coûts de plusieurs biens et services augmentent beaucoup en raison de l'inflation. Pour l'année 2023-2024, le Ministère a augmenté certaines subventions de 2%. Une augmentation de 2% est insuffisante pour contrebalancer les augmentations de coûts de la part de nos fournisseurs, au cours des deux dernières années, qui s'élèvent entre 5 et 10 %. Par exemple, les contrats de tonte de pelouse et de déneigement augmentent entre 5 et 6%. Les fournisseurs s'attendent

à des augmentations équivalentes au taux d'inflation qui se chiffrent entre 4 et 6 % durant la dernière année.

- Il est proposé d'utiliser environ 75 % des FPP pour des postes existants dans la dotation présentée. Cette stratégie évitera une réduction supplémentaire de personnel dans les écoles. Le travail de certains postes affectés sera réorienté vers les attentes des FPP.
- Certains éléments du budget ont été calculés en assumant le meilleur des scénarios. Par le passé, le Conseil a souvent dégagé un surplus en raison de la pénurie de la main d'œuvre qualifiée pour pourvoir nos postes. Un écart dans ces éléments hypothétiques pourrait entraîner un déficit plus important au budget révisé.

Subvention pour le transport scolaire

Le Ministère a mis en place une nouvelle formule de financement pour le transport scolaire qui utilise des normes de référence communes (distance de marche, admissibilité, etc.) pour financer les conseils scolaires.

Malheureusement, la formule du Ministère ne tient pas compte de l'utilisation de fourgonnettes, qui représente environ 22% des véhicules utilisés par notre consortium de transport principal, le Service de transport Francobus. Suivant une analyse détaillée du financement, nous constatons que le Conseil ne reçoit aucun financement pour ces véhicules. Considérant la géographie du Conseil et la petite densité des écoles, nous maintenons qu'une fourgonnette reste le moyen de transport le plus efficace et économique pour plusieurs de nos routes.

L'impact de cette déficience est significatif. Le Conseil est pénalisé pour le transport scolaire entre 3,75M \$ et 4,6M \$. Remplacer les fourgonnettes par des mini-autobus est présentement impossible, car il n'y a pas assez de véhicules disponibles sur le marché. Nous tentons de rencontrer les responsables au Ministère pour les aviser des particularités de notre Conseil. D'autre part, la composante "salaires chauffeurs" de la formule n'est pas claire. Les conseils scolaires se demandent s'ils seront dans l'obligation de redistribuer une partie de cette somme aux fournisseurs. Nous sommes dans l'attente d'une réponse du Ministère.

À des fins de planification du budget 2023-2024, l'administration recommande que le manque à gagner soit financé entièrement par l'excédent de fonctionnements accumulé. Ceci évitera au Conseil de faire des ajustements majeurs à ses opérations pour une seule année et dans l'espoir que le Ministère sera en mesure de corriger les lacunes.

Prévisions budgétaires 2023-2024

En fonction des revenus et dépenses anticipés, et du contexte fourni, l'estimation des prévisions budgétaires préliminaires pour l'année scolaire 2023-2024 est la suivante :

	Prévision budgétaire 2023-2024
Total - Revenus de fonctionnement	228 211 357 \$
Total - Dépenses de fonctionnement	234 522 345 \$
Excédent/(déficit) de fonctionnement	(6 310 988 \$)
Analyse du déficit	
Déficit relié au transport	(4 092 032 \$)
Déficit opérationnel	(2 218 956 \$)
Déficit maximum permissible sans approbation du ministère	(2 247 141 \$)

Explication du déficit

Le *Règl. de l'Ont. 280/19 : Calcul du déficit d'exercice maximal* permet aux conseils scolaires d'avoir un déficit allant jusqu'à 1% des revenus de fonctionnement, sans une approbation particulière du Ministère. Le règlement fut modifié afin que les conseils puissent seulement avoir un déficit (sans approbation) pour 2 de 3 années consécutives. Le Conseil avait prévu un déficit pour l'année scolaire 2022-2023. Si un déficit au cours de l'année 2024-2025 devient nécessaire, le Conseil devra demander une approbation du Ministère.

Il sera recommandé à la rencontre de juin que le Conseil approuve un déficit de fonctionnement se chiffrant à environ 6 310 988 \$, soit 2,8 % des revenus de fonctionnement. Cette somme est composée du déficit en transport scolaire estimé à 4 092 032\$ et d'un montant de 2 218 956 \$ représentant environ le 1 % de déficit que le Conseil aurait eu droit, s'il n'avait pas été déficitaire pour le transport.

Si approuvé, le Conseil fera une demande auprès du Ministère pour une dérogation du *Règl. de l'Ont. 280/19 : Calcul du déficit d'exercice maximal*.

Cette décision permettra au Conseil de continuer à revendiquer ses besoins vis-à-vis du transport scolaire et des autres subventions inadéquates, telles qu'au niveau des services aux élèves, de la suppléance et des salaires. De plus, il précisera si l'effectif scolaire prévu à la baisse sera une tendance solide de décroissance qui nécessitera des changements importants à l'organisation du Conseil au cours de la prochaine année scolaire.

Évolution de l'excédent de fonctionnements accumulés

L'évolution de l'excédent de fonctionnements accumulés disponible et non affecté est :

Excédent de fonctionnements accumulés	
Solde au 31 août 2023*	14 791 091 \$
Moins le déficit anticipé pour la construction de Toronto-Est**	(1 640 411) \$
Moins le déficit de transport scolaire	(4 092 032) \$
Moins le déficit opérationnel	(2 218 956) \$
Solde anticipé au 31 août 2024	6 839 692 \$
% du budget de fonctionnement	3 %
* le solde pourrait être supérieur si l'année 2022-2023 finit avec un surplus ** si le ministère ne finance pas le manque à gagner pour le projet. Le montant représente environ 0,75% des revenus de fonctionnement.	

Un excédent se situant entre 3 à 4 % du budget de fonctionnement est recommandé pour conserver une marge de sécurité adéquate pour le Conseil. Le déficit proposé réduit de façon importante l'excédent de fonctionnements accumulés, mais ne présente pas un risque inacceptable à la santé financière du Conseil. Toutefois, nous ne pourrions pas nous permettre de déficit pour l'année 2024-2025.

DOTATION DANS LES ÉCOLES

Nous proposons une dotation préliminaire pour les écoles, laquelle sera ajustée à la hausse ou à la baisse au budget déposé en juin. Le sommaire de la dotation est présenté ci-dessous. Puis, une répartition du personnel par école est présentée à l'annexe B.

AUTRES CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS

D'autres changements organisationnels sont envisagés et pourront être proposés lors de la présentation du budget en juin :

Services de l'éducation

- Élimination de 4,0 ETP en conseillères et conseillers pédagogiques en raison de la réduction d'une subvention spéciale et afin d'éviter une réduction dans la dotation des écoles.
- Élimination de 3,0 ETP en accompagnement en raison d'un changement à la subvention *Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) en mathématiques* et afin d'éviter une réduction dans la dotation des écoles.

Catégorie d'emploi	Budget révisé 2022-2023	Budget 2023-2024	Changement
Personnel enseignant – Présentiel	953	937,17	(15,83)
Personnel enseignant – ViaVirtuel et ViaCorrespondance	5	4	(1)
Total (note 1)	958	941,17	(16,83)
Direction d'école	55	56	1
Direction adjointe	17,2	16,32	(0,88)
Éducatrice/éducateur de la petite enfance	77	76	(1)
Aide à l'enseignement (note 2)	203,5	201,5	(2)
Éducation spécialisée	64	65	1
Bibliothéconomie	39,4	39,6	0,2
Secrétariat	77,3	77,5	0,2
Surveillance du midi	21,45	21,27	(0,18)
Entretien	154,5	156,13	1,63
Note 1 : Inclus 2 ETP « à assigner » pour rencontrer les besoins qui pourront se manifester en début d'année scolaire.			
Note 2 : Inclus 2 ETP « à assigner » pour rencontrer les besoins qui pourront se manifester au cours de l'année.			

Services aux élèves

- Élimination de 2,0 ETP en travail social temporaire.

Bureau de la direction de l'éducation

- Conversion du poste de surintendance de l'éducation temporaire ajoutée en 2022-2023 à permanent afin de mettre en place le plan pour la réussite en mathématiques prévu par le Ministère.

Secteur des ressources humaines

- Maintien d'un poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif temporaire pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives d'amélioration dans le secteur.
- Maintien d'un poste de spécialiste en acquisition de talents (recruteuse ou recruteur) temporaire pour appuyer le recrutement de membres du personnel.
- Maintien d'un poste de conseillère ou de conseiller en ressources humaines temporaire pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives en lien avec le plan stratégique.

CONCLUSION

Bien que le déficit proposé soit important, les manques dans les subventions annoncées par le Ministère, notamment dans le transport, rend cette situation nécessaire afin d'éviter des coupures majeures.

Au cours des prochaines semaines, l'administration continuera de revendiquer auprès du Ministère pour du financement supplémentaire relié au transport, ce qui aiderait beaucoup la situation financière.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023 sur les *Prévisions budgétaires préliminaires et dotation préliminaire 2023-2024* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la dotation des écoles pour l'année scolaire 2023-2024 telle que présentée.

QUE le Conseil approuve en principe un déficit de 6 310 988 \$ et autorise l'administration à faire demande auprès du ministère de l'Éducation pour une dérogation au *Règl. de l'Ont. 280/19 : Calcul du déficit d'exercice maximal*.

Préparé par :

Le surintendant des affaires et trésorier,
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière

Annexe A – Annonces des subventions du Ministère

SUBVENTIONS POUR LES BESOINS DES ÉLÈVES (SBE)

Les éléments financiers importants reliés aux SBE annoncés par le Ministère sont :

NOUVELLE FORMULE DE FINANCEMENT POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES

Le ministère met en place une nouvelle formule de financement pour le transport qui finance les conseils scolaires selon des normes de référence communes et selon les facteurs qui contribuent au coût de transport.

SOUTIEN POUR L'ADMINISTRATION DE L'APPRENTISSAGE À DISTANCE ET POUR LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROPRIÉTÉ DANS LES ÉCOLES

Financement pour l'administration de l'apprentissage à distance

Le ministère offre un financement pour l'administration de l'apprentissage à distance (direction, secrétaire, etc.). Le financement est calculé à un taux de 479,27\$ par EQM inscrit dans la programmation virtuelle d'un conseil scolaire.

Il n'y a pas un autre financement explicite pour l'apprentissage à distance. Les élèves sont financés au même niveau que les élèves en présentiel, sauf ces élèves ne sont pas considérés dans le calcul de l'allocation au titre du volet *Direction et gestion interne des écoles* et pour les autres allocations dans le cadre des SBE dont le montant est déterminé par établissement ou installation scolaires.

Supplément pour la sécurité et la propriété dans les écoles

Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage pour l'offre de services supplémentaires à l'appui du bien-être des élèves et du maintien de la propriété dans les écoles. Le montant sert à subventionner des postes de professionnels et paraprofessionnels, d'aides-enseignantes et d'aides-enseignants, et pour le personnel d'entretien.

Montant accordé au conseil : 205 103 \$

SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE PENDANT L'ÉTÉ

Transfert du programme Apprentissage pendant l'été vers les SBE

Ce financement appuie les programmes de littératie et de numératie pour les élèves du palier élémentaire qui profiteraient d'un soutien supplémentaire en matière d'apprentissage durant l'été pour qu'ils maintiennent les connaissances acquises. Ce montant était financé par le Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE).

Cours de rattrapage de crédits de 55 heures (cours d'été)

Le ministère continue de permettre l'option de cours d'été de 55 heures pour le rattrapage de crédits qui est offerte de façon continue depuis l'été 2020.

Élèves des Premières Nations inscrits à l'été

Le ministère offre aux élèves des Premières Nations vivant dans des réserves en 2023-2024 (c.-à-d. en été 2024) un accès continu et sans frais aux programmes d'apprentissage d'été. Les conseils scolaires ne doivent pas facturer de droits de scolarité à ces élèves et doivent les déclarer comme « élèves du conseil ».

CHANGEMENTS LIÉS AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Ajustement aux subventions pour prendre en considération les négociations syndicales conclues et ceux toujours en négociation. Dans les cas où les négociations n'ont pas été conclues, le Conseil doit quand même budgéter une estimation en fonction des critères suivante :

SCFP : Augmentation 1\$ par heure.

FEESO : Augmentation de 1\$ par heure en 2023-2024 et modification de l'augmentation en 2022-2023 de 1,00% à 1\$ par heure.

AEFO : Augmentation de 1,25% en 2023-2024 et modification de l'augmentation en 2022-2023 de 1,00% à 1,25%.

ADFO : Aucun changement.

De plus, le ministère continue d'offrir un financement flexible aux conseils scolaires dans le cadre des Fonds de soutien aux élèves (FSE) liés aux anciennes conventions collectives. Ceci permet au Conseil de maintenir les postes qui avaient été ajoutés avec ces fonds.

RÉAFFECTATION DU FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

Le ministère a révisé la Subvention pour l'éducation autochtone et réaffecte le financement pour mieux répondre aux priorités en matière d'éducation autochtone. La réaffectation se traduit par des changements à l'Allocation pour les études des Premières Nations, des Métis et des Inuits et à l'Allocation au titre du volet Plan d'action des conseils scolaires dans le cadre de la Subvention pour l'éducation autochtone.

Le nouveau montant supplémentaire prévoit une nouvelle formule pour la distribution des fonds. Les attentes concernant l'utilisation des fonds seront communiquées au conseil dans les prochains mois.

L'impact pour le Conseil est une augmentation nette de 558 011 \$ à la subvention pour l'éducation autochtone.

AUTRES TRANSFERTS DU FPP VERS LES SBE

Élargissement des programmes de Majeure Haute Spécialisation (MHS)

Le financement pour les programmes de Majeure Haute Spécialisation passe du FPP à l'allocation existante au titre des Majeure haute spécialisation. Ce financement supplémentaire contribue à la croissance des programmes et offre aux élèves un accès à d'autres programmes de Majeure haute spécialisation, y compris les programmes dans les secteurs liés aux métiers spécialisés et à d'autres industries à forte demande dans les secteurs clés du marché du travail.

Impact pour le Conseil, une augmentation de cette subvention de 75 200 \$

Intervention en mathématiques durant les premières années d'études des élèves ayant des besoins particuliers

Le financement pour soutenir l'intervention précoce en mathématiques pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation est transféré du FPP à l'Allocation différenciée au titre du volet Besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté (DVBEED) comme une nouvelle Somme au titre de l'intervention précoce en mathématiques pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation.

Subvention FPP 2022/2023 : 110 826 \$ SBE 2023/2024 : 110 483 \$.

Collecte de données démographiques

Le financement passe du FPP à la Subvention pour l'administration et la gestion des conseils scolaires en tant que nouvelle Allocation au titre de la collecte de données démographiques pour soutenir la capacité du conseil scolaire à recueillir, analyser et utiliser les données démographiques des élèves et de la main-d'œuvre volontaire.

Subvention SBE 23/24 – 32 798 \$

EXPIRATION DU FONDS POUR LA REPRISE DE L'APPRENTISSAGE SUITE À LA COVID-19

Le Fonds pour la reprise de l'apprentissage suite à la COVID-19 n'est pas renouvelé pour l'année scolaire 2023-2024, car le ministère considère que les activités des conseils scolaires sont revenues à la normalité après la pandémie de COVID-19.

En 2022-2023, le Conseil a reçu 2 347 313 \$

SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES COÛTS, MISE EN OEUVRE CONTINUE, AUTRES AJUSTEMENTS

Repères non liés au personnel

Le ministère effectue une mise à jour des coûts correspondant à 2 % de la partie non liée au personnel du repère de l'Allocation pour le fonctionnement des écoles afin d'aider les conseils scolaires à gérer les augmentations du prix des produits de base (l'électricité, le gaz naturel, l'assurance et autres).

Systemes de ventilation

Un montant est alloué pour optimiser la ventilation dans les écoles.

Approche de financement de la Somme liée à l'incidence spéciale (SIS)

L'Allocation de la somme liée à l'incidence spéciale (SIS) vise à venir en aide aux élèves qui ont des besoins exceptionnellement élevés exigeant la présence de plus de deux employés à temps plein pour répondre à leurs besoins en matière de santé ou de sécurité et à ceux des autres élèves à leur école. Le ministère réalise un examen en vue de moderniser l'Allocation de la somme liée à l'incidence spéciale. Pour l'année scolaire 2023-2024, l'allocation correspondra à l'allocation reçue par le Conseil en 2022-2023.

Financement différencié pour l'apprentissage en ligne

Les repères sur la charge de crédits pour l'apprentissage en ligne et pour l'apprentissage en personne et à distance sont mis à jour pour la troisième année d'un parcours pluriannuel.

L'impact est une réduction dans le financement enseignement au secondaire, car les classes en ligne sont financées à un ratio de 1:30 au lieu de 1:23 pour les classes présentiennes.

Allocation pour le fonctionnement des écoles – Facteur relatif à la superficie supplémentaire

Il s'agit de la dernière année d'une mise à jour progressive sur cinq ans du facteur relatif à la superficie supplémentaire pour le fonctionnement de base des installations scolaires, au titre de la Subvention pour le fonctionnement et la réparation des installations scolaires, afin de tenir compte d'un effectif des classes au secondaire de 23.

Coûts liés aux installations scolaires

Le ministère de l'Éducation élabore un nouveau modèle de financement durable pour les services de garde d'enfants. Le ministère est à élaborer un taux de location pour les services de garde qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le ministère communiquera ces taux à l'été 2023.

MESURES AMÉLIORÉES EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Capacité de vérification externe

Un financement est fourni grâce à une nouvelle allocation de vérification externe afin d'améliorer la capacité des vérificateurs externes des conseils scolaires à compléter des vérifications supplémentaires. Le ministère prévoit :

- montant pour la vérification des effectifs – pour financer les coûts d'une vérification des effectifs, par cycle d'environ six conseils scolaires par an;
- montant pour la vérification de la dotation en personnel EPT – pour financer les coûts d'une vérification de la conformité de la dotation en personnel EPT, par cycle d'environ 15 conseils scolaires par année scolaire.

Exigences en matière d'équilibre budgétaire – Mise en œuvre de la norme comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHSI)

La nouvelle norme comptable, SP 3280 : Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022. Les conseils scolaires doivent mettre en œuvre cette norme pendant leur exercice 2022-2023, à compter du 1^{er} septembre 2022. Les changements auront un impact sur l'excédent de fonctionnements accumulé et la présentation des états financiers du Conseil. Le ministère modifie le Règlement de l'Ontario 488/10 : Calcul des excédents et des déficits des conseils pour exclure du déficit d'exercice et du déficit accumulé les revenus, les dépenses, les déficits accumulés et les excédents accumulés liés aux OMHSI aux fins de conformité à la disposition relative au budget équilibré.

FONDS POUR LES PRIORITÉS ET LES PARTENARIATS (FPP)

Les fonds pour les priorités et les partenariats annoncés sont :

FONDS POUR LES PRIORITÉS ET LES PARTENARIATS (FPP)	Montant Conseil
Éducation en langue française Offrir des soutiens adaptés aux élèves du système d'éducation en langue française de l'Ontario, conformément à la Politique d'aménagement linguistique. (21 M\$ provincial) En plus des investissements ciblés appuient le Consortium d'apprentissage virtuel de l'Ontario (CAVLFO) ainsi que l'élaboration, la modernisation et l'entretien des cours en ligne, l'élaboration d'un programme d'intervention en lecture et l'offre de ressources en rédaction pour les élèves et le personnel des conseils scolaires. Le	- \$

FONDS POUR LES PRIORITÉS ET LES PARTENARIATS (FPP)	Montant Conseil
<p>financement inclut également des appuis qui sont pertinents sur les plans culturel, linguistique et pédagogique. Ces initiatives ne sont pas détaillées dans la liste des investissements destinés aux conseils scolaires.</p>	
<p>Programme de soutiens pour la mise en place du décloisonnement Il s'agit de la poursuite du financement prévu pour soutenir le décloisonnement en 9^e année. L'objectif de ce financement est de préparer les élèves de 8^e année à faire la transition vers la 9^e année, et d'aider les élèves de la 9^e année à réussir dans le cadre d'un programme décloisonné de 9^e année, ainsi qu'à préparer leur transition vers la 10^e année et vers le cycle supérieur de l'école secondaire. Voici à quoi peut servir le financement : offrir des soutiens ciblés aux élèves de 7^e , 8^e et 9^e année; améliorer les pratiques de planification, d'enseignement et d'évaluation adaptées à la culture; faciliter la planification de la transition, passée ou en cours, des élèves des Premières Nations entre une école administrée par le gouvernement fédéral ou une Première Nation, ainsi que la transition d'élèves Inuit qui viennent de collectivités du Grand Nord et qui sont inscrits dans des écoles secondaires financées par la province; organiser des séances d'information et des ateliers destinés aux élèves et aux familles sur les itinéraires d'études et le programme décloisonné de 9^e année.</p>	<p align="center">31 300 \$</p>
<p>Amélioration de la lecture au primaire : Outils d'évaluation de la lecture au primaire En réponse au rapport de la Commission ontarienne des droits de la personne sur le droit de lire, le gouvernement s'est engagé à ce que, à compter de 2023-2024, les élèves du jardin d'enfants à la deuxième année soient soumis à une évaluation de la lecture au moyen d'outils fondés sur des données probantes. Ce nouveau financement permettra aux conseils scolaires de se procurer des outils d'évaluation précoce approuvés par le ministère à l'intention du personnel enseignant en vue d'effectuer cette évaluation.</p>	<p align="center">99 200 \$</p>
<p>Personnel enseignant à l'appui des interventions en lecture Les conseils scolaires recevront de nouveaux fonds pour embaucher des enseignantes et enseignants qui travailleront individuellement ou en petits groupes avec des élèves, de la maternelle à la 3^e année, qui bénéficieraient d'un meilleur soutien en lecture. Il peut s'agir d'interventions directes de niveau 2 et de niveau 3 en lecture et d'autres mesures de soutien requises par l'école ou le conseil scolaire dans le cadre d'initiatives liées à la lecture et à la littérature.</p>	<p align="center">564 700 \$</p>

FONDS POUR LES PRIORITÉS ET LES PARTENARIATS (FPP)	Montant Conseil
<p>Projet de formation en entrepreneuriat Le financement est destiné à offrir une formation en entrepreneuriat aux élèves de la 7^e à la 12^e année élaborée et offert en partenariat avec des organismes tiers locaux qui ont une expertise en entrepreneuriat.</p>	30 000 \$
<p>Apprentissage professionnel par l'expérience dans les métiers spécialisés pour le personnel enseignant conseiller en orientation. Le financement est pour permettre au Conseil d'offrir et coordonner des occasions d'apprentissage professionnel par l'expérience à l'ensemble des enseignantes et enseignants conseillers en orientation.</p>	35 400 \$
<p>Soutiens, formation et ressources en santé Ce financement est utilisé pour acheter ou élaborer de nouvelles ressources et de nouveaux soutiens, et pour offrir une formation locale aux directions ou directions adjointes, au personnel enseignant et aux autres membres du personnel scolaire en ce qui a trait aux enjeux actuels et émergents en matière de santé et de sécurité.</p>	11 000 \$
<p>Licences pour les soutiens d'intervention en lecture Ce financement vise à permettre aux conseils scolaires d'acheter des licences, des ressources et des outils d'apprentissage professionnel pour appuyer la prestation d'interventions, de mesures de soutien ou de programmes de lecture systématiques et fondés sur des données probantes à l'intention des élèves ayant des besoins en lecture, y compris, mais sans s'y limiter, des élèves ayant un trouble de la lecture.</p>	133 400 \$
<p>Plan pour la réussite en mathématiques : Responsables des mathématiques au sein de chaque conseil Le financement est pour embaucher un leader systémique en mathématiques qui rendra compte avec diligence des progrès réalisés en vue d'atteindre les cibles de réussite et d'amélioration en mathématiques et qui dirigera les mesures prises à l'échelle du conseil pour atteindre ces cibles.</p>	166 600 \$
<p>Plan pour la réussite en mathématiques : Outils numériques en mathématiques Les conseils scolaires fourniront un seul outil numérique en mathématiques pour tous les élèves de 3^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e année afin d'appuyer l'apprentissage des élèves à la maison et dans les salles de classe. Cet outil doit être disponible en français et en anglais, s'harmoniser avec le curriculum de l'Ontario, être adapté et réceptif et inclure des rapports pour les parents et les enseignantes et enseignants afin de surveiller le rendement des élèves.</p>	95 000 \$

PUBLIC	
FONDS POUR LES PRIORITÉS ET LES PARTENARIATS (FPP)	Montant Conseil
<p>Plan pour la réussite en mathématiques : Facilitatrice et facilitateur spécialisé(e) en mathématiques dans les écoles Des fonds pour embaucher des facilitatrices et des facilitateurs en mathématiques qui travailleront dans les classes de 3^e, 6^e et 9^e années dans les écoles prioritaires. Le Ministère fournira aux conseils scolaires, dans une communication ultérieure, des renseignements détaillés sur les écoles prioritaires qui ont identifiées, ainsi que sur les attentes à l'égard des facilitateurs spécialisés concernant leur travail avec les écoles prioritaires et les classes. Le Ministère collaborera avec les conseils scolaires pour déterminer les écoles prioritaires.</p>	126 000 \$
<p>Évaluations professionnelles Ce programme aidera les conseils scolaires à effectuer des évaluations professionnelles (p. ex., orthophonie, psychoéducation) afin de réduire les temps d'attente.</p>	127 000 \$
<p>Programme de bourses pour les métiers spécialisés Le Programme de bourses pour les métiers spécialisés offre des bourses de 1 000 \$ aux élèves, y compris les personnes apprenantes adultes, qui auront obtenu ou qui obtiendront deux crédits provenant d'un programme d'enseignement coopératif dans un métier spécialisé, et qui prévoient suivre un cheminement postsecondaire dans un métier spécialisé. Il s'agit d'élèves qui font face à des obstacles (financiers ou d'une autre nature) qu'ils doivent surmonter pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario.</p>	11 000 \$
<p>Subvention du personnel enseignant afin d'obtenir une qualification additionnelle (QA) pour l'éducation de l'enfance en difficulté Ce financement permet de soutenir la participation du personnel scolaire à des cours approuvés.</p>	10 000 \$
<p>Dotation en personnel pour appuyer le décroisement et la transition vers l'école secondaire Financement d'enseignantes et enseignants supplémentaires de la 7^e à la 10^e année pour travailler directement avec les élèves afin de fournir un soutien précoce en vue de préparer les élèves de la 7^e et de la 8^e année à la transition vers une 9^e année décroisée et de continuer à soutenir les élèves qui sont dans une 9^e année décroisée et leur transition vers la 10^e année.</p>	482 700 \$

FONDS POUR LES PRIORITÉS ET LES PARTENARIATS (FPP)	Montant Conseil
<p>Apprentissage pendant l'été pour les élèves ayant des besoins particuliers Afin de soutenir la transition des élèves ayant des besoins particuliers au début de l'année scolaire 2023-2024, un financement de 10 millions de dollars sera fourni aux conseils scolaires pour l'été 2023. Le Ministère a l'intention de fournir un financement de 10 millions de dollars pour l'été 2024. Ce financement permettra d'offrir des programmes de transition et d'affecter du personnel supplémentaire aux élèves ayant des besoins particuliers au cours des mois d'été.</p>	104 300 \$
<p>Soutiens en santé mentale pendant l'été Pour appuyer la transition vers l'année scolaire 2023-2024, un financement de 12 millions de dollars sera fourni aux conseils scolaires pour l'été 2023. Le Ministère a l'intention de fournir un financement de 14 millions de dollars pour l'été 2024. Ce financement permettra d'offrir des services de prévention et d'intervention précoce en santé mentale aux élèves pendant les mois d'été, en utilisant l'effectif actuel des conseils scolaires.</p>	119 900 \$
<p>Soutien à l'éducation coopérative pour les élèves en situation de handicap Le Programme pilote de soutien à l'éducation coopérative pour les élèves en situation de handicap permettra aux conseils scolaires participants d'offrir un soutien ciblé aux élèves en situation de handicap et les aider à obtenir des crédits d'éducation coopérative dans le cadre de diverses possibilités de placement, y compris celles liées à l'éducation technologique et aux métiers spécialisés.</p>	Inconnu
<p>Accent sur les jeunes Le programme Accent sur les jeunes offre des possibilités d'apprentissage et d'emploi aux jeunes qui vivent dans certains quartiers à revenus limités et qui font face à des défis qui entravent leur apprentissage, leur rendement scolaire et leur pleine participation à l'école.</p>	Inconnu
<p>Programme des accompagnatrices et des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme Ce financement vise à éliminer les obstacles systémiques à la réussite et au bien-être et à soutenir la réussite des élèves noirs.</p>	226 404 \$
<p>Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE) Le PIPNE vient remplir la formule de financement des SBE en offrant un financement aux conseils qui embauchent un plus grand nombre d'enseignantes et d'enseignants permanents par rapport à l'année précédente ou ceux qui ont à leur service du nouveau personnel enseignant avec plus de deux années d'enseignement dans la grille</p>	Inconnu (montant provincial est juste 1M\$)

POINT NO 5.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR



PUBLIC

FONDS POUR LES PRIORITÉS ET LES PARTENARIATS (FPP)	Montant Conseil
des qualifications et de l'expérience du personnel enseignant. Les conseils scolaires doivent soumettre une demande de financement au Ministère pour accéder cette subvention.	
Total des fonds des priorités et des partenariats	2 373 904 \$

RÉFECTION ET AMÉLIORATION DES ÉCOLES

Le Ministère a annoncé le financement pour la réfection des écoles et pour l'amélioration de l'état des écoles. Le financement anticipé pour le Conseil est :

Réfection des écoles	2 894 813 \$ (2 905 989 \$ en 22-23)
Amélioration de l'état des écoles	9 754 308 \$ (9 647 892 \$ en 22-23)
Total	11 817 608 \$ (1 2553 881 \$ en (22-23))

	Effectifs Budget révisé 2022-2023	Effectifs Budget 2023-2024	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide enseignement (EED)	Éducation petite enfance	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Secrétariat	Surveillance du midi
Simcoe											
La Pinède	109	110	1,00		7,50	4,00	2,00	0,40	1,50	1,00	0,29
La Source	240	231	1,00		15,00	8,00	2,00	0,60	2,75	1,00	0,57
Le Caron 7-8	56	57			3,50	2,00					0,14
Roméo-Dallaire 7-8	127	119			9,50	4,00					0,29
Saint-Joseph	234	232	1,00		15,00	4,00	2,00	0,60	1,75	1,00	0,43
Durham											
Antonine-Maillet	201	196	1,00		13,00	5,00	2,00	0,40	2,00	1,00	0,43
Ronald-Marion élém.	323	317	1,00	0,50	21,00	8,00	2,00	1,00		1,50	0,71
Ronald-Marion 7-8	141	139			9,00	3,50					0,44
Viola-Léger	135	148	1,00		10,00	4,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
York											
Chantal-Benoit	76	86	1,00		7,00	1,00	2,00	0,20	1,63	1,00	0,14
La Fontaine	149	151	1,00		10,00	1,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
La Moraine	148	140	1,00		9,00	1,00	1,00	0,40	1,75	1,00	0,29
Norval-Morrisseau 7-8	66	80			4,50	1,00					0,14
Grand Toronto											
Alexandre-Dumas	173	174	1,00		11,50	4,00	2,00	0,40	2,00	1,00	0,43
Charles-Sauriol	391	372	1,00	0,50	23,00	5,00	3,00	1,00	4,00	2,00	0,57
Collège français 7-8	160	51			4,50	2,00					0,14
Étienne-Brûlé 7-8	146	145			8,50	5,00					0,29
Félix-Leclerc	147	143	1,00		10,50	2,00	1,00	0,40	1,88	1,00	0,29
Gabrielle-Roy	266	265	1,00		17,00	4,00	2,00	0,80	3,63	1,50	0,43
Jeanne-Lajoie	369	364	1,00	0,50	23,00	10,00	3,00	1,00	3,75	2,00	0,72
La Mosaïque	513	517	1,00	1,00	31,00	11,00	5,00	1,00	3,75	2,50	1,31
Laure-Rièse	210	186	1,00		12,50	3,50	1,00	0,40	2,50	1,00	0,29
Mathieu-da-Costa	167	161	1,00		11,50	3,50	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Micheline-Saint-Cyr	176	196	1,00		12,50	3,00	2,00	0,40	1,75	1,00	0,29
Paul-Demers	194	195	1,00		12,50	3,00	1,00	0,40	1,63	1,00	0,29
Pierre-Elliott-Trudeau	380	371	1,00	0,50	23,00	5,00	3,00	1,00	3,00	2,00	0,57
Toronto Ouest 7-8	170	180			10,00	2,00					0,29
Toronto Est 7-8		116			7,50	1,00					0,29
Dufferin Peel											
Carrefour des jeunes	335	329	1,00	0,50	19,00	9,00	3,00	1,00	3,63	1,50	0,85
Horizon Jeunesse	210	217	1,00		14,50	2,50	2,00	0,60	2,00	1,00	0,43
Jeunes sans frontières 7-8	191	156			8,50	5,00					0,72
Le Flambeau	314	323	1,00	0,50	21,50	7,00	3,00	1,00	3,00	1,50	0,57
Quatre-Rivières	186	182	1,00		11,00	2,50	1,00	0,40	2,63	1,00	0,29
Halton											
Du Chêne	202	200	1,00		13,00	3,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Dyane-Adam	126	144	1,00		10,00	5,00	1,00	0,40	3,50	1,00	0,29
Gaétan-Gervais 7-8	138	138			9,50	4,00					0,29
Patricia-Picknell	111	102	1,00		7,50	3,00	1,00	0,40	1,63	1,00	0,29
Renaissance	235	238	1,00		15,00	3,00	2,00	0,60	2,00	1,00	0,43
Hamilton											
Georges-P.-Vanier 7-8	62	59			3,50	3,00					0,14
Pavillon de la jeunesse	256	256	1,00		17,50	5,00	4,00	0,80	2,00	1,50	0,43
Guelf											
L'Odyssee	151	149	1,00		10,00	4,00	1,00	0,40	1,75	1,00	0,29
Waterloo											
David-Saint-Jacques 7-8	90	83			4,50	1,00					0,14
L'Harmonie	298	284	1,00	0,50	18,00	6,00	2,00	0,80	2,50	1,50	0,43
Niagara											
Franco-Niagara élém.	113	124		1,00	10,00	3,00	1,00	0,20		0,50	0,29
Franco-Niagara 7-8	67	60			5,50	1,00					0,14
LaMarsh	205	202	1,00		13,00	6,00	2,00	0,60	2,50	1,00	0,43
L'Héritage	137	132	1,00		9,00	7,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Nouvel Horizon	159	164	1,00		11,00	4,00	1,00	0,40	1,88	1,00	0,29
London											
Gabriel-Dumont 7-8	212	205			11,50	3,00					0,43
La Pommeraiie	357	386	1,00	0,50	23,00	7,00	3,00	1,00	3,50	2,00	0,57
La Tamise	239	224	1,00		14,00	4,00	2,00	0,60	2,75	1,00	0,43
Marie-Curie	228	221	1,00		14,00	3,00	2,00	0,60	2,50	1,00	0,43
Lambton/Kent											
Franco-Jeunesse 7-8	34	39			3,00						0,14
Les Rapides	154	152	1,00		10,00	2,00	2,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Windsor											
Lamothe-Cadillac 7-8	92	73			4,50	1,00					0,14
L'Envolée	168	169	1,00		11,50	2,00	1,00	0,40	2,88	1,00	0,29
Louise-Charron	187	104	1,00		8,00	1,00	1,00	0,40	1,88	1,00	0,29
Autres											
Personnel à assigner					2,00	2,00					
PPEEC: Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires					4,00	4,00					
Accompagnement ViaVirtuel (LOCH)					10,00						
					4,00	0,50					
Total général	10 724	10 557	40,00	6,00	703,50	224,00	76,00	23,40	93,75	49,00	21,27

**Effectifs scolaires et dotation du personnel
Palier secondaire
Budget 2023-2024**

	Effectifs Budget révisé 2022-2023	Effectifs Budget 2023-2024	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide enseignement (EED)	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Secrétariat
Simcoe									
Le Caron	98	104	1,00	0,33	11,17	2,00	1,00	2,50	1,50
Roméo-Dallaire	173	175	1,00	0,67	15,83	4,00	1,00	3,00	2,00
Durham									
Ronald-Marion sec.	198	227	1,00	1,00	18,50	3,00	1,00	5,63	2,00
York									
Norval-Morrisseau	91	85	1,00	0,33	11,17	2,00	1,00	2,50	1,50
Grand Toronto									
Collège français	212	199	1,00	0,67	16,83	4,00	1,00	2,63	1,50
Étienne-Brûlé	221	213	1,00	1,00	19,50	8,00	1,00	3,75	2,00
Toronto Ouest	199	209	1,00	1,00	18,00	2,50	1,00	3,88	2,00
Toronto Est		57	1,00	0,33	4,17		1,00	2,63	1,50
Dufferin Peel									
Jeunes sans frontières	414	402	1,00	1,33	27,17	4,00	1,50	5,00	3,00
Halton									
Gaétan-Gervais	154	180	1,00	0,67	16,83	2,00	1,00	2,88	2,00
Hamilton									
Georges-P.-Vanier	95	93	1,00	0,33	11,50	3,00	1,00	2,75	1,50
Niagara									
Franco-Niagara	102	98	1,00	0,33	12,17	2,00	0,80	4,00	1,50
Lambton/Kent									
Franco-Jeunesse	52	52	1,00		7,00	1,00	0,40	1,50	1,00
London									
Gabriel-Dumont	259	271	1,00	1,33	19,50	2,00	1,50	3,75	2,50
Waterloo									
David-Saint-Jacques	54	82	1,00	0,33	10,50	1,00	1,00	2,50	1,50
Windsor									
Lamothe-Cadillac	132	149	1,00	0,67	14,83	2,00	1,00	2,50	1,50
Autres									
Cours en ligne					1,00				
PPEEC: Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires					1,00				
Accompagnement Bureau administratif de Welland					3,00			1,00	
Siège social (Toronto)								1,00	
Centre de formation								1,00	
Chargés entretien								4,00	
Concierges régionale								4,00	
Total général	2 454	2 596	16,00	10,32	239,67	42,50	16,20	62,38	28,50

N.B. Les effectifs présentés reflètent le nombre d'élèves et non l'ETP (équivalent temps plein).

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**Objet : SORTIES ÉDUCATIVES****PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur pédagogique des activités organisées par le personnel enseignant à l'extérieur de la salle de classe comme étant un excellent complément à l'éducation et au bien-être des élèves. Le Conseil appuie la planification et l'organisation de sorties éducatives à caractère scientifique, culturel, social ou sportif, menées à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale dans un contexte sain et sécuritaire.

Le coût des sorties éducatives peut varier selon plusieurs facteurs (p. ex., nombre d'élèves participant à l'activité, l'endroit de la sortie, organisation des activités de levée de fonds, choix d'une compagnie externe pour l'organisation de l'activité, etc.)

DÉFINITION

Une sortie éducative se définit comme toute activité préalablement approuvée ayant lieu à l'extérieur de la propriété de l'école. Elle vise à enrichir l'expérience d'apprentissage et le bien-être des élèves dans le cadre du programme d'enseignement ou en dehors de celui-ci et est organisée par l'école ou le Conseil.

Conformément au processus d'approbation des sorties éducatives, l'administration est responsable de l'approbation des sorties de catégorie 1 et 2 ayant lieu en Ontario tandis que le Conseil doit approuver les sorties de catégorie 2 et 3 ayant lieu l'extérieur de la province ou hors du pays.

La sortie éducative à l'extérieur de la province, ci-après, est prévue :

Montréal, Québec

Lieu :	Montréal, Québec (Centre des sciences)
École :	École secondaire David-Saint-Jacques
Date :	2 au 5 juin 2023
Niveau d'études :	8 ^e à la 10 ^e année
Nombre d'élèves :	9
But du voyage :	Participation à la finale nationale de la compétition de robotique
Coût par élève :	666 \$
Montant défrayé par l'élève :	0 \$
Montant défrayé par l'école :	1 000 \$
Montant défrayé par le conseil d'école :	0 \$
Montant défrayé par un autre organisme :	0 \$
Montant défrayé par une autre subvention :	5 000 \$
Coût total de l'activité :	6 000 \$

La sortie proposée respecte la politique 3,26 du CS Viamonde sur les sorties éducatives.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

QUE la demande pour la sortie dont le présent rapport fait l'objet, soit approuvée.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Olivier St-Maurice

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**OBJET: Affectation des directions et des directions adjointes pour 2023-2024**

Antécédents

Annuellement, le Conseil reçoit le tableau des placements des directions et directions adjointes du Conseil. L'administration considère le profil des écoles ainsi que le profil des leaders scolaires aux fins d'affectation pour assurer l'atteinte des objectifs stratégiques du Conseil.

Situation actuelle

Aucune retraite n'est prévue pour le personnel à la direction ou direction adjointe en 2023-2024. Toutefois, quelques postes vacants sont à pourvoir à la suite de départs lors de cette année scolaire 2022-2023, soit aux écoles élémentaires Paul-Demers et Antonine-Maillet ainsi qu'à l'École secondaire Franco-Niagara. De plus, l'ouverture de la nouvelle école secondaire à l'est de Toronto amène l'ajout d'un poste de direction et de direction adjointe.

En lien avec les prévisions d'effectifs, le poste de direction adjointe à l'École élémentaire La Source est éliminé.

Vous trouvez en annexe les changements d'affectation et embauches pour l'année scolaire 2023-2024.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023, portant sur *l'affectation des directions et directions-adjointes pour 2023-2024*, soit reçu.

Préparé par :

La directrice des ressources humaines,
Sonia Likibi

La surintendance exécutive de l'éducation,
Tricia Verreault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière

p.j. (en séance tenante)

RAPPORT N° 9 (2022-2023)
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le **9 mai 2023** de 17 h 41 à 18 h 16 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

Membres du Conseil présents :	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
Membre du Conseil absent :	M ^{me} Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire
Représentants d'organismes présents :	M ^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto M ^{me} Joanne Bovine, de Contact Niagara M ^{me} Marguerite Schabas, d' Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
Représentants d'organismes absents :	M ^{me} Nancy Komi, de Epilepsy Southwestern Ontario M. Aliou Sene, de CAMH M ^{me} Lara Pietrolungo, de Boomerang Health
Membres de l'administration présents :	M ^{me} Dounia Bakiri, Surintendante de l'éducation temporaire M ^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances
<u>Invitée :</u>	M ^{me} Elizabeth Séguin, Consultante en autisme CS Viamonde

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CC_ED_9_mai_2023_SW.pdf

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a adopté le procès-verbal de la rencontre n° 8 du 4 avril 2023.
2. Qu'il a reçu une mise à jour des organismes présents au comité

3. Qu'il a reçu une présentation des services communautaires incluant le le *Programme* ontarien des services en matière d'autisme (POSA) ainsi que le dépliant sur les démarches pour avoir accès aux services en matière d'autisme par M^{me} Elizabeth Séguin, Consultante en autisme au Conseil scolaire Viamonde.
4. Qu'il a reçu l'ébauche du [plan annuel de l'enfance en difficulté pour 2023 - 2024](#) qui sera soumis à la consultation en mai et le retour de rétroaction se fera à la prochaine rencontre du CCED en date du 13 juin.
5. Qu'il a reçu l'ébauche du calendrier des réunions pour 2023-2024. Les dates retenues sont les suivantes.
 - Le 10 octobre 2023 – rencontres n° 1 et n° 2
 - Le 7 novembre 2023 – rencontres n° 3 et n° 4
 - Le 9 janvier 2024 - rencontre n° 5
 - Le 13 février 2024 - rencontres n° 6 et n° 7
 - Le 9 avril 2024 - rencontre et n° 8
 - Le 7 mai 2024 - rencontre n° 9
 - Le 11 juin 2024 - rencontre n° 10
6. Que la date de la prochaine rencontre se tiendra :
 - Le mardi 13 juin - **rencontre n° 10 à 17 h 30**

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023 intitulé *Rapport n° 9 du CCED (2022-2023)* soit reçu.

QUE le CCED recommande au Conseil scolaire Viamonde d'approuver le plan de consultation du plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2023-2024.

La surintendante de l'éducation par intérim,

Le président du comité,

M^{me} Dounia Bakiri

M. Benoit Fortin

RAPPORT N° 3 (2023)
Comité de participation des parents (CPP)

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le CPP a tenu une réunion le **3 mai 2023** de 18 h 30 à 19 h 58, par vidéoconférence, sous la présidence de M. Pierre Gregory.

Membres du Conseil :	M ^{me} Emmanuelle Richez – Conseillère scolaire M. Pierre Gregory – Conseiller scolaire
Parents :	M ^{me} Badrieh Kojok, membre représentant la région du Sud-Ouest M ^{me} Célia Pennycook, membre représentant la région du Sud-Ouest M. Hatem Belhi, membre représentant la région du Grand Toronto (à partir de 18 h 46) M ^{me} Nicole Treksler, membre représentant la région du Grand Toronto M ^{me} Keren Brown, membre représentant la région du Grand Toronto M ^{me} Anick Lamarche, membre représentant la région Sud (jusqu'à 19 h 20) M ^{me} Larissa Mugisha, membre représentant la région Sud M. David Croteau, membre représentant la région de l'Huronie M. Bilell Loukhaoukha, représentant la région de Peel
Membres de l'administration :	M ^{me} Tricia Verreault, Surintendante exécutive de l'éducation M. Roland Desloges, Surintendant de l'éducation M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances du Conseil
Autres participants :	M Xavier Lambert, Coordinateur de programmes alternatifs M ^{me} Anna-Karyna Ruszkowski, Conseillère scolaire

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/documents_CPP_du_3_mai_2023.pdf

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a adopté le procès-verbal du 1^{er} mars 2023.

2. Qu'il a reçu deux présentations d'information sur :
 - i. Le colloque annuel de *Parents partenaires en éducation* par Mme Badrieh Kojok, parent du CPP
 - ii. Les cours de français pour les parents au Conseil scolaire Viamonde par M. Xavier Lambert, coordinateur de programmes alternatifs.
3. Qu'il a été consulté sur la *Politique 2,15 – Gestion des fonds scolaires* qui est présentement en consultation publique.
4. Qu'il a discuté des voies de communication entre les familles et les écoles et que les membres parents du CPP ont eu l'occasion de s'exprimer lors d'un tour de table.
5. Que la prochaine réunion du CPP se tiendra le **22 novembre 2023 à 18h30**.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023 intitulé *Rapport N° 3 (2023) – Comité de participation des parents (CPP)* soit reçu.

La surintendante exécutive de l'éducation,
Tricia Verreault

Le co-président du comité,
M. Pierre Gregory

**RAPPORT N° 1 (2022-2023)
COMITÉ DES SECTEURS – SIEP, COM, AFF, SRH**

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu sa première réunion le 6 avril 2023 de 16 h 00 à 16 h 22 par vidéoconférence, sous la présidence du Conseiller Fortin.

Membres du Conseil présentes :	Mme Anna-Karyna Ruszkowski, Conseillère scolaire M. David Paradis, Conseiller scolaire (16 h 05) M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire
Représentants et représentantes de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M. Jason Rodrigues, Surintendant des Affaires et trésorier Mme Sonia Likibi, Directrice des Ressources Humaines M. Miguel Ladouceur, Directeur du SIEP M. Steve Lapierre, Directeur des communications et du marketing Mme Corine Céline, Secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documentation_Comites_des_secteurs_-_6_avril_2023.pdf

Votre comité vous informe :

1. Que le Conseiller Fortin a été élu comme président du comité pour cette année.
2. Qu'il a revu et commenté les politiques suivantes :
 - a. Politique n° 1,03 - Indemnisation des membres du personnel et des membres du conseil
 - b. Politique n° 5,40 - Évaluation du rendement des membres du personnel

Aucune consultation n'est nécessaire.



3. Qu'il a revu la politique n° 2,15 (3,100) - *Gestion des fonds scolaires*; cette dernière est présentement en consultation auprès des instances habituelles, puis les commentaires et suggestions reçus seront soumis au Conseil avec des modifications à la politique, si nécessaire, dans le cadre du processus habituel de révision des politiques.
4. Que les dates des prochaines rencontres se tiendront à 16 h 00:
 - Jeudi 8 juin 2023
 - Jeudi 5 octobre 2023
 - Jeudi 30 novembre 2023

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023 intitulé *Rapport No 1 - Comité des secteurs (2022-2023) - SIEP, COM, AFF, SRH* soit reçu.

QUE le Comité recommande l'approbation par le Conseil des politiques : Politique n° 1,03 - *Indemnisation des membres du personnel et des membres du conseil* et Politique n° 5,40 – *Évaluation du rendement des membres du personnel*.

Le surintendant des Affaires et trésorier,
M. Jason Rodrigues

Le président du comité,
M. Benoit Fortin

La directrice des Ressources humaines,
Mme Sonia Likibi

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Choix d'un nom pour l'École secondaire de l'est de Toronto

Préambule

Le Conseil scolaire Viamonde reconnaît que le nom d'une école doit refléter la nature de l'éducation laïque de langue française. Il doit aussi être en lien avec les valeurs du Conseil, soit la cohérence, la collaboration et le respect des différences. Le comité de travail pour le choix du nom de la nouvelle école secondaire Viamonde dans l'est de Toronto a adhéré à la politique 3,27 *Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour renommer une école existante* pour recommander des noms pour l'école.

Processus suivi

La recherche d'un nom pour l'école secondaire de l'est de Toronto a été lancée en février 2023. Une lettre à l'intention des parents, tuteurs ou tutrices d'élèves qui fréquenteront cette école a été envoyée, leur demandant de participer en faisant parvenir leur proposition de nom au moyen du formulaire électronique prévu à cet effet.

Un comité de travail pour le choix du nom de l'école a été mis en place dès février 2023. Les membres du comité étaient :

- Anna-Karyna Ruszkowski, membre du Conseil;
- Migan Barkat, élève du Collège français;
- Hamida Louafi, parent d'élèves de l'école élémentaire La Mosaïque;
- Marina Phillips, parent d'élèves de l'école élémentaire Jeanne-Lajoie;
- Ténin Touré, membre du personnel du Collège français;
- Francis Cronier-Thériault, directeur nommé à la nouvelle école;
- Steve Lapierre, directeur des communications;
- Roland Desloges, surintendant de l'éducation.

Le comité s'est rencontré le 17 avril afin de revoir les quelques 60 propositions de noms pour l'école, en fonction des critères de la politique 3,27. À la suite de l'analyse des noms proposés, les membres du comité ont décidé de retenir six (6) suggestions, dont cinq (5) noms de personnes et un (1) nom générique. Ces propositions ont été retenues en fonction du mérite et de leur valeur en regard de l'école visée et en fonction des critères de la politique. Néanmoins, deux des noms retenus n'ont pas reçu l'approbation des personnes concernées, ce qui porte la liste de suggestions à quatre noms, pour considération par le Conseil. Les membres du comité de travail reconnaissent que la décision finale du choix du nom de l'école relève des membres du Conseil scolaire.

Choix du nom de l'école

Vous trouverez à l'annexe A les quatre noms retenus par le comité de travail, et ce, par ordre de préférence. Les noms soumis sont accompagnés d'une brève description.

Il est recommandé :

Que le rapport en date du 18 mai 2023 sur le *Choix du nom pour l'école secondaire de l'est de Toronto* soit reçu.

Que le Conseil approuve le premier choix de nom du comité de travail ou qu'il en sélectionne un autre parmi la liste soumise.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Roland Desloges

Le directeur des communications et du marketing,
Steve Lapierre

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière

La conseillère scolaire,
Anna-Karyna Ruszkowski

p. j. Annexe A

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'EST DE TORONTO

Résultats du processus de sélection pour le choix du nom de l'école

Le comité de travail a retenu quatre (4) propositions de noms qui vous sont présentées en ordre de préférence, soit :

- (1) École secondaire Michelle O'Bonsawin
- (2) École secondaire Chantal Hébert
- (3) École secondaire Paul Sylvain Rouleau
- (4) École secondaire Cité-des-jeunes

Vous trouverez ci-dessous une brève description de l'apport des trois personnes, ainsi qu'une explication pour la quatrième proposition, étant un nom générique :

Michelle O'Bonsawin (*vie active*)

L'Honorable Juge Michelle O'Bonsawin est une fière franco-ontarienne née dans le Nord de l'Ontario et membre de la Première Nation d'Odanak. En septembre 2022, elle est nommée, par le premier ministre Justin Trudeau, première juge autochtone à la Cour Suprême du Canada. Auparavant, elle a servi à titre de première juge abénakise et plus jeune juge à la Cour Supérieure de justice de l'Ontario. Michelle O'Bonsawin est une modèle francophone inspirante, spécialisée dans les domaines du droit du travail et de l'emploi, des droits de la personne et du droit relatif à la protection de la vie privée. À une époque où on parle beaucoup de vérité, de réconciliation et de reconnaissance des peuples des nations autochtones, il a été proposé que Viamonde saisisse l'opportunité de nommer sa nouvelle école secondaire à Toronto en l'honneur de Madame O'Bonsawin.

Chantal Hébert (*vie active*)

Chantal Hébert est journaliste parlementaire pour plusieurs grands médias dont le Toronto Star et CBC/Radio-Canada. Ancienne élève de Viamonde (Étienne-Brûlé), elle fait preuve d'une grande rigueur intellectuelle et permet à ses lecteurs et auditeurs de mieux comprendre notre pays et ses enjeux. Depuis 1975, Chantal Hébert incarne des valeurs d'intégrité. Plus que tout autre journaliste, elle sait et a su expliquer au public anglophone les nuances de la perspective francophone et réciproquement, expliquer au public francophone les nuances de la perspective anglophone. En tant qu'ancienne élève de Viamonde, Chantal Hébert est un modèle et une inspiration pour nos jeunes. Sa mère, Micheline Saint-Cyr, a largement contribué au monde de l'éducation et son nom est arboré sur une école Viamonde de Toronto, depuis quelques années.

Paul Sylvain Rouleau (*vie active*)

L'honorable Paul S. Rouleau a notamment été nommé juge à la Cour supérieure de l'Ontario en 2002, puis à la Cour d'appel de l'Ontario en 2005. Depuis ses nominations, il est actif dans le domaine du perfectionnement professionnel des juges du Canada et de l'étranger ainsi que des membres du barreau. Il a été conseiller scolaire pour le Conseil des écoles catholiques du Grand Toronto de 1986 à 1991. Paul S. Rouleau est présentement chancelier de l'Université de l'Ontario français. Au cours de sa carrière, il s'est impliqué dans la défense des droits linguistiques et des droits à l'éducation en français en Ontario et à travers le Canada. Il a notamment été au cœur de causes déterminantes pour la gestion autonome des conseils scolaires de langue française en Ontario, ainsi que la cause Marchand qui a eu des échos partout au pays. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle il a été suggéré que son nom soit retenu pour la nouvelle école secondaire de l'est de Toronto.

Cité-des-Jeunes (*nom générique*)

Le nom *Cité des jeunes* représente une communauté de jeunes apprenants et apprenantes de milieux divers qui se réunissent dans un endroit particulier favorisant l'échange, le respect, le partage et l'épanouissement de chaque individu. Cet environnement unique permet à chacun et chacune d'y vivre des activités et des expériences variées axées sur l'apprentissage de la vie et de continuer à développer leurs capacités créative, intellectuelle, relationnelle, sportive et académique. C'est un nom qui a été suggéré pour son inclusivité et sa capacité de résonner avec la population d'élèves, peut-être davantage que le nom particulier d'une personne « du passé » pour lequel il n'y aurait pas de connexion particulière dans le présent.

Le 18 mai 2023

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Politique n° 1,03 (1,103) *Indemnité et représentation des membres du personnel et des membres du conseil*

PRÉAMBULE

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la Politique n° 1,03 (1,103) *Indemnité et représentation des membres du personnel et des membres du conseil* a été revue.

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez à l'annexe A la version revue de la Politique n° 1,03 (1,103) *Indemnité et représentation des membres du personnel et des membres du conseil* telle que présentée au Comité permanent des secteurs lors de sa rencontre du 6 avril 2023.

Le Comité permanent des secteurs recommande l'approbation.

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 18 mai 2023 portant sur la Politique n° 1,03 (1,103) *Indemnité et représentation des membres du personnel et des membres du conseil* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la Politique n° 1,03 (1,103) *Indemnité et représentation des membres du personnel et des membres du conseil* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Préparé par :

Le surintendant des affaires et trésorier
Jason Rodrigue

Présenté par :

La direction de l'éducation par intérim,
Michel Laverdière

p. j. (1)

**INDEMNITÉ ET REPRÉSENTATION
DES MEMBRES DU PERSONNEL ET
DES MEMBRES DU CONSEIL**

Approuvée le 6 septembre 2001
Révisée le 18 mai 2023
Prochaine révision en 2026-2027

Page 1 de 4

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) veut protéger le personnel du Conseil et les membres du Conseil contre toute poursuite ou toute procédure intentée à la suite des actions prises ou des omissions commises par elles et par eux dans l'exercice de leurs fonctions comme membres du personnel ou membres du Conseil, incluant toute mesure prise dans l'exécution de tout devoir statutaire exigé par toute loi générale ou particulière ou relativement au versement de toute somme prévue par un accord dans le cadre d'une poursuite ou d'une autre procédure ainsi que l'indemnisation de tous frais encourus dans la représentation de ces personnes aux fins d'une telle poursuite ou d'une telle procédure.

DÉFINITIONS

Poursuite ou **procédure** : poursuite ou procédure visée à l'article 2 de la présente politique;

Conseil : Conseil scolaire Viamonde;

Membre du personnel : toute personne qui travaille pour le Conseil;

Membre du Conseil : toute personne élue au Conseil en vertu de la *Loi sur l'éducation*.

PRINCIPES DIRECTEURS**1. INDEMNISATION DES MEMBRES DU PERSONNEL ET DES MEMBRES DU
CONSEIL**

- 1.1 Le Conseil indemnise un membre du personnel du Conseil, un membre du Conseil, un ancien membre du personnel du Conseil, un ancien membre du Conseil ainsi que ses héritières et ses héritiers conformément à la démarche et dans la mesure prévue à l'article 3 relativement à toute poursuite civile, criminelle ou administrative ou à toute procédure intentée par une tierce partie relativement à des actions prises, à des omissions commises par ces personnes dans l'exercice de leurs fonctions ou à titre de membre du personnel ou membre du Conseil ou d'ancien membre du personnel ou ancien membre du Conseil, incluant toute mesure prise dans l'exécution de tout devoir statutaire exigé par toute loi générale ou particulière, à la condition que la personne ait agi honnêtement, de bonne foi et dans le plus grand intérêt du Conseil.

Toutefois, cet article ne s'applique pas dans le cas d'une instance introduite en vertu de la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*.

**INDEMNITÉ ET REPRÉSENTATION
DES MEMBRES DU PERSONNEL ET
DES MEMBRES DU CONSEIL**

-
- 1.2 Dans le cas d'une instance introduite en vertu de la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*, le Conseil indemnise un membre du Conseil, un ancien membre du Conseil ainsi que ses héritières et héritiers, à condition que celles-ci ou ceux-ci n'ont pas, selon l'opinion du tribunal, contrevenu à l'article 5 de la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*

2. DÉMARCHE ET MESURE DE L'INDEMNISATION

Le Conseil indemnise une personne indiquée à l'article 2 conformément à la démarche suivante :

- 2.1 En assumant les frais afférents à la représentation de la personne visée dans la poursuite ou dans la procédure;
- 2.2 En indemnisant toute somme prévue en guise de dommages-intérêts ou de dépenses, incluant une sanction financière ou une adjudication contre la personne visée à la suite d'une poursuite ou d'une procédure;
- 2.3 En défrayant, la personne visée, à la suite d'une poursuite ou d'une procédure, de toute dépense encourue de façon raisonnable, soit par versement direct, soit par voie de remboursement;
- 2.4 En versant toute somme requise en vertu d'un accord conclu dans le cadre d'une poursuite ou d'une procédure;

à la condition que ces dépenses, ces dommages-intérêts ou ces sommes ne soient pas assumés, indemnisés ou remboursés en vertu de toute disposition prévue par la programme d'assurance du Conseil visant l'intérêt et la protection de cette personne relativement à la responsabilité civile encourue par elle.

3. PERSONNE VISÉE PAR UN ACTE DE PROCÉDURE

Dans l'éventualité où une personne visée à l'article 2 fait l'objet d'un acte de procédure décerné ou autorisé par tout tribunal, tribunal administratif ou par un autre organisme administratif, d'enquête ou quasi judiciaire, nonobstant que la personne soit identifiée comme étant un parti, relativement à toute poursuite ou toute procédure, la personne est tenue de remettre sans délai l'acte de procédure ou une copie de ce document à la direction de l'éducation.

**INDEMNITÉ ET REPRÉSENTATION
DES MEMBRES DU PERSONNEL ET
DES MEMBRES DU CONSEIL**

Page 3 de 4

4. SERVICES DE CONSEILLÈRE OU DE CONSEILLER JURIDIQUE RETENUS PAR LA SOCIÉTÉ PRESTATAIRE DE SERVICES D'ASSURANCE AUPRÈS DU CONSEIL

Nonobstant toute autre disposition contraire dans la présente politique, toute personne retenue occasionnellement comme conseillère ou conseiller juridique par la société d'assurance du Conseil dans le but de représenter le Conseil dans le cadre de toute poursuite ou de toute procédure assure la représentation de la personne visée à l'article 2 aux fins de la poursuite ou de la procédure, à moins d'avis contraire donné par le Conseil à la personne visée.

5. DROIT DU CONSEIL DE CHOISIR LA CONSEILLÈRE OU LE CONSEILLER JURIDIQUE

5.1. Le Conseil se réserve le droit de choisir et de retenir les services d'une conseillère ou d'un conseiller juridique dans le but de représenter la personne visée à l'article 2, et la direction de l'éducation :

- informe la personne visée du choix de la conseillère ou du conseiller juridique qui en assure la représentation; et
- informe le Conseil de la disposition de la question.

5.2. Le Conseil se réserve le droit d'approuver tout règlement afférent à toute poursuite ou à toute procédure.

6. APPROBATION DE LA SÉLECTION D'UNE AUTRE CONSEILLÈRE OU D'UN AUTRE CONSEILLER JURIDIQUE

a) Une personne visée à l'article 2 peut faire demande d'approbation d'une conseillère ou d'un conseiller juridique de son choix en faisant suivre sa demande écrite à la direction de l'éducation.

b) La direction de l'éducation

- Dans les dix jours suivant la réception de la demande, approuve la demande ou rejette la demande le cas échéant et désigne une conseillère ou un conseiller juridique du choix du Conseil et signifie par écrit sa décision à la personne visée; et
- dans un délai expéditif et pratique, informe le Conseil de la disposition de la demande.

**INDEMNITÉ ET REPRÉSENTATION
DES MEMBRES DU PERSONNEL ET
DES MEMBRES DU CONSEIL**

Page 4 de 4

7. DEVOIR DE COOPÉRATION

Une personne visée à l'article 2 qui est impliquée dans toute poursuite ou toute procédure est tenue de coopérer de façon pleine et entière avec le Conseil et avec toute conseillère ou tout conseiller juridique dont les services sont retenus par le Conseil aux fins de représentation dans le cadre de la poursuite ou de la procédure.

La personne visée à l'article 2 rendra disponible à la conseillère ou au conseiller juridique toute information et toute documentation pertinente à la question en cause, dont elle est au courant, qu'elle a en sa possession ou qui relèvent de sa compétence et est présente à toute audience de procédure à la demande de la conseillère ou du conseiller juridique.

8. VIOLATION DE LA POLITIQUE

Si une personne visée à l'article 2 manque ou refuse de respecter les dispositions de la présente politique, le Conseil n'est pas responsable d'assumer ou d'indemniser en lien avec toutes dépenses, intérêts-dommages, les dépenses ou sommes énoncées à l'article 3.